

**Zeitschrift:** Berner Schulblatt  
**Herausgeber:** Bernischer Lehrerverein  
**Band:** 77 (1944-1945)  
**Heft:** 21

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Berner Schulblatt

## L'Ecole Bernoise

Erscheint jeden Samstag  
Paraît chaque samedi

Korrespondenzblatt des Bernischen Lehrervereins mit Monatsbeilage „Schulpraxis“  
Organe de la Société des Instituteurs bernois avec Supplément mensuel „Bulletin Pédagogique“

**Redaktor:** P. Fink, Lehrer an der Uebungsschule Oberseminar, Bern, Brückfeldstrasse 15. Telephon 3 67 38.

**Redaktor der «Schulpraxis»:** Dr. F. Kilchenmann, Seminarlehrer, Wabern bei Bern. Telephon 5 27 72.

**Abonnementspreis per Jahr:** Für Nichtmitglieder Fr. 12.—, halbjährlich Fr. 6.—, bei der Post abonniert je 25 Cts. mehr.

**Insertionspreis:** Die viergespaltene Millimeterzeile 14 Cts. Die zweigespaltene Reklame-Millimeterzeile 40 Cts.

**Annoncen-Regie:** Orell Füssli-Annونcen, Bahnhofplatz 1, Bern. Telephon 2 21 91. Filialen in Zürich, Aarau, Basel, Davos, Langenthal, Liestal, St. Gallen, Schaffhausen, Solothurn, Willisau, Lausanne, Genf, Martigny.



**Rédaction pour la partie française:** Dr René Baumgartner, Professeur à l'Ecole normale, chemin des Adelles 22, Delémont. Téléphone 2 17 85.

**Rédacteur du Bulletin Pédagogique:** V. Rieder, Ecole secondaire des filles, Delémont. Téléphone 2 13 32.

**Prix de l'abonnement par an:** Pour les non-sociétaires

fr. 12.—, 6 mois fr. 6.—, abonnés à la poste 25 cts. en plus.

**Annonces:** 14 cts. le millimètre. Réclames 40 cts. le millimètre.

**Régie des annonces:** Orell Füssli-Annونcen, place de la gare 1, Berne. Téléphone 2 21 91. Succursales à Zurich, Aarau, Bâle, Davos, Langenthal, Liestal, St-Gall, Schaffhouse, Soleure, Willisau, Lausanne, Genève, Martigny.

**Ständiges Sekretariat des Bernischen Lehrervereins:** Bern Bahnhofplatz 1, 5. Stock. Telephon 2 34 16. Postcheckkonto III 107  
**Secrétariat permanent de la Société des Instituteurs bernois:** Berne, place de la gare 1, 5<sup>e</sup> étage. Tél. 2 34 16. Compte de chèques III 107

**Sommaire:** Congrès de la Société Pédagogique Jurassienne — La Neuveville: simple histoire d'une petite ville — Pour un journal romand — Un coup d'œil d'ensemble sur la Suisse romande — Regards en arrière: Luttes et préoccupations de régents au siècle passé — Dans les sections — Bibliographie



AKTIENGESELLSCHAFT DER ETABLISSEMENTS  
JULES PERRENOUD & CIE  
BERN BEIM „ZYTGLOGGE“

Tierpark und Vivarium Dählhölzli, Bern

Ponyreiten

Mittwoch: von 14-17 Uhr

Sonntag: von 10-12 und 14-17 Uhr

### Gesucht

#### Primarlehrerin

an die Unterkasse des Erziehungsheims Viktoria in Wabern bei Bern. Amtsantritt 1. November 1944. Rechte und Pflichten nach dem Schulgesetz. Anfangsbesoldung Fr. 2400 in bar, plus freie Station, plus Teuerungszulage von Fr. 400.

Anmeldungen an den Vorsteher. Tel. 5 26 70. Termin 10. September.

227

#### Kunststopferei

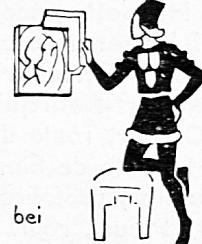
Frau M. Bähni

vorm. «MODERNA», Waisenhausplatz 16, Telephon 3 13 09

**Unsichtbares Verweben** von sämtlichen Damen- und Herrenkleidern, Wolldecken, Militärsachen, Strümpfen usw.

**Reparaturen** an Herren- und Damenkleidern. Umänderungen, Reinigen und Bügeln zu zeitgemässen Preisen.

Gediegene  
Einrahmungen



bei

KUNSTHANDLUNG  
HANS  
HILLER

NEUENGASSE 21

BERN

TELEFON 2 45 64

47



## LA NEUVEVILLE

No. 6842 A. C. F. 3. 10. 1939

# LISTE OFFICIELLE DES PENSIONNATS

Recommandés par la Direction de l'Ecole supérieure de Commerce de la Neuveville et la Société des Anciens élèves de cet établissement.

### a) Pensionnats pour jeunes filles

Adresses	Pensionnaires	Téléphone
<b>M<sup>lle</sup>les Burger</b> , Villa Mont-Riant, rue Montagu . . . . .	5	7 93 52
<b>M<sup>me</sup> M. Dysli</b> , rue du Faubourg 230 . . . . .	2	7 93 96
<b>M<sup>lle</sup> Marg. Eimann</b> , ancienne élève, Les Collonges . . . . .	10	7 92 17
<b>M<sup>me</sup> M. André Gross</b> , conseiller municipal . . . . .	10	7 92 44
<b>M<sup>me</sup> et M. Th. Harsch-Meraldi</b> , conseiller municipal . . . . .	4	7 94 32
<b>M<sup>lle</sup> Huguelet et M<sup>me</sup> Mullens-Huguelet</b> , institutrices . . . . .	8—10	7 91 99
<b>M<sup>me</sup> Ed. Ketterer</b> , Les Collonges . . . . .	3	
<b>M<sup>me</sup> O. Landolt</b> , Faubourg 206 . . . . .	7	7 93 59
<b>M<sup>me</sup> et M. Ferd. Monnier</b> , Bon-Abri, P. Güetins . . . . .	6	7 92 15
<b>M<sup>lle</sup> J. Sauvant</b> , Faubourg 207 . . . . .	5	7 93 93
Pensionnat de jeunes filles <b>Villa Choisy</b> . . . . .	10	7 91 61
<b>M<sup>me</sup> et M. P. Schneider</b> , prof. Ecole de Commerce . . . . .	4	7 93 95
<b>M<sup>lle</sup> Denise Vaucher</b> , route de Neuchâtel 10. . . . .	5	7 91 70
<b>M<sup>me</sup> et M. G. Voumard</b> , instituteur, <b>Le Manoir</b> . . . . .	6—8	7 91 87

### b) Pensionnats pour jeunes gens

Adresses	Pensionnaires	Téléphone
<b>M<sup>me</sup> L. Bonjour et famille</b> , rue du Port . . . . .	3	7 92 26
<b>M<sup>lles</sup> M. et L. Botteron</b> , rue du Tempé . . . . .	4—6	
<b>M<sup>lle</sup> Reine Botteron</b> , route de Neuchâtel 9 . . . . .	8	7 94 57
<b>M<sup>me</sup> et M. Michel Grosjean</b> , route du Château 191 d . . . . .	3	
<b>M<sup>me</sup> et M. Hans Hiltpolt</b> , place de la Gare . . . . .	3	7 91 80
<b>M<sup>me</sup> et M. Henri Ketterer</b> , prop., Faubourg 200 . . . . .	3—4	
<b>M<sup>lles</sup> C. Kehler et P. Belrichard</b> , Les Iris . . . . .	9—10	7 93 67
<b>M<sup>me</sup> et M. E. Langhart-Bourquin</b> , maître, Les Mornets . . . . .	4—6	7 93 51
<b>M<sup>me</sup> E. Mœckli-Cellier</b> , route de Bienne . . . . .	2	7 91 91
<b>M<sup>me</sup> Chs. Nicolet</b> , route de Bienne . . . . .	2	
<b>M<sup>me</sup> et M. Ed. Oehler</b> , prof. Ecole de Commerce . . . . .	7	7 92 06
<b>M<sup>me</sup> et M. Ernest Pfeuti</b> , route du Château . . . . .	3	7 94 68
<b>M<sup>me</sup> et M. Ls. Salz-Gerber</b> , Le Sapin . . . . .	2	7 93 94
<b>M<sup>me</sup> et M. Rod. Schenk</b> , prop., ruelle Cave . . . . .	6—8	7 93 81
<b>M<sup>lles</sup> A. et B. Tissot</b> , route de Bienne . . . . .	5—7	7 92 25

**Remarque.** Tous les pensionnats figurant sur cette liste travaillent en parfait accord avec la Direction de l'école. Ils offrent aux parents toute garantie et sécurité (contrôle des devoirs et des sorties, conversation essentiellement française, vie de famille).

La Neuveville offre, en dehors de l'activité scolaire, la possibilité de se développer physiquement et intellectuellement dans le cadre pittoresque du lac et de la montagne, et aussi par des conférences instructives, en dehors des sphères dangereuses de la grande ville.

Pensionnat anglo-suisse pour jeunes filles

## LE MANOIR

Etude approfondie du français et de l'anglais  
Milieu familial pour élèves de l'Ecole supérieure de Commerce ou fréquentant le Progymnase. — Installations modernes — Vie en plein air

Prospectus et références à disposition

Dir. G. Voumard, Instituteur . Téléphone 7 91 87

## Pensionnat

### Villa des Collonges

Directrice M<sup>me</sup> M. Eimann

Reçoit une douzaine de jeunes filles fréquentant l'Ecole de Commerce ou l'Ecole secondaire  
Soins maternels. Nourriture abondante  
Surveillance des devoirs d'école par institutrice attachée à l'Etablissement. Références à disposition

## Töchterpensionat

### VILLA « CHOISY »

Gründliche Erlernung des Französischen. Schlussdiplom. Sprachen. Handelsfächer. Deutsche und franz. Stenographie mit Handelskürzungen. — Haushalt - Alle Sporte - Private Tennis- und Badanlagen. Herrliche Lage

**Schafiser**

**Twanner**

**Neuenstadter**

**Paul Stuki, Neuveville**

empfiehlt seine bekannten Hausmarken bestens

# ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE LA NEUVEVILLE

## ÉTABLISSEMENT OFFICIEL COURS ANNUELS

Diplôme après la 3<sup>me</sup> année équivalent au certificat fédéral de capacité

### SECTION COMMERCIALE

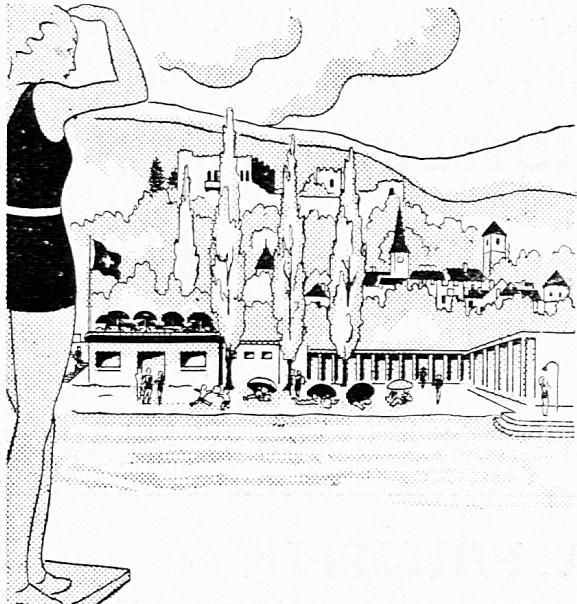
pour jeunes gens et jeunes filles

### SECTION MÉNAGÈRE et de LANGUES MODERNES pour jeunes filles

Préparation approfondie aux carrières commerciales, de banque, de poste et autres administrations, ainsi que pour les études supérieures

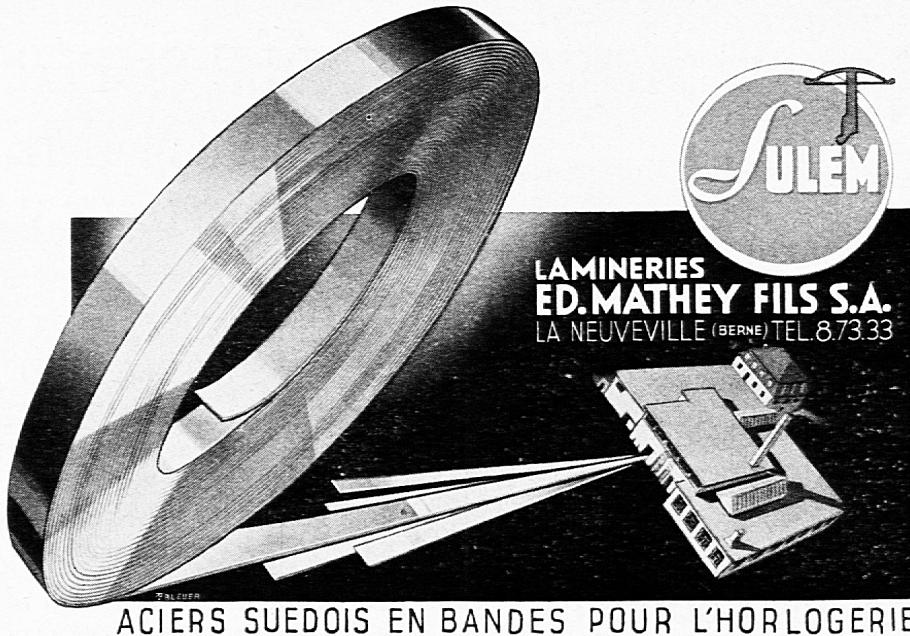
Cours de vacances ouvert aussi aux élèves d'autres écoles, vers mi-juillet

Pour tous renseignements, s'adresser au directeur:  
Dr W. Waldvogel, tél. 8 71 77



Dans un cadre enchanteur

## PLAGE DE LA NEUVEVILLE



ACIERS SUEDOIS EN BANDES POUR L'HORLOGERIE

## Restaurant de la Gare

Neuenstadt am Bielersee

Grand jardin ombragé pour écoles et sociétés  
Grosser Garten. - Der bestgeeignete Halt auf  
Fahrten in den Jura. Einziges Restaurant am  
See, direkt beim Bahnhof und Dampfboot

Mit höflicher Empfehlung:

Th. Sievi-Käser, Chef de cuisine . Téléphone 7 94 77

## HOTEL ST. PETERSINSEL

beliebter Ausflugsort für Gesellschaften  
und Schulen

Es empfiehlt sich

Telephon 8 31 15

Familie Boller-Berner

## A. PHILIPPIN

Propriétaire - Encaveur

Vins blanc et rouge du Pays  
„CLOS DES ROCHES“

LA NEUVEVILLE

DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

## Foyer Restaurant *sans alcool* du Chasseral LA NEUVEVILLE

Bon accueil pour écoles et sociétés  
Téléphone 7 94 89

Un imprimé soigné?

La bonne adresse:

Imprimerie  
**J. BAUMANN**  
Neuveville

## LES CARRIÈRES DE LA NEUVEVILLE

livrent les dalles et toutes pierres calcaires pour vos jardins et parcs

Prix avantageux

**Paul Andrey & Cie.**

# MUBAG

Mühlen- & Bäckerei-Produkte A.-G.

**Neuville-St. Joux**

Telephon 7 94 91

1. Abteilung

## **Bäckerei- u. Konditorei-Hilfsstoffe**

Fabrikation sämtlicher Hilfsstoffe für das Bäckerei- und Konditorengewerbe, wie:  
Marzipan, Praliné-Füllmasse, Kunsthonig,  
Crèmepulver, Fruchtessenzen, Farben und  
Gewürze

2. Abteilung

## **Nährmittel u. diätetische Produkte**

Crèmepulver Flandor, Standard Backpulver, Malzextrakt, Kunsthonig

3. Abteilung

## **Kartoffelstärke-Fabrikation**

im Auftrage des K. E. A.

Produktionskapazität: kg. 1 500 000

4. Abteilung

## **Fruchtextrakte**

Herstellung von Konzentraten aus Rosinen, Sultaninen, Feigen und Birnen für die Süßwarenindustrie

5. Abteilung

## **Chemische Produkte**

Herstellung von Weinstein, weinsauren Salzen, Calciumlactat usw.

6. Abteilung

## **Untersuchungslaboratorium**

für die mehlverarbeitende Industrie spezialisiert in:

Brot- und Mehlchemie



Cuisine soignée  
Spécialité de poissons  
du lac

Se recommande: Ad. Haefliger

Telephone 7 91 32

## **HOTEL DU FAUCON NEUVEVILLE**

Grande salle pour sociétés, écoles et noces

Se recommande: Famille Rihs

Téléphone 9 71 25

## **Hotel Bären Twann**

Schönster Ausblick auf Bielersee

Säle - Terrassen - Prima Küche und Keller

Telephone 7 21 82

Besuchet den einzigartigen

*Blausell*  
Station  
der Lötschbergbahn  
Das Kleinod der Berner-Alpen.

## **Interlaken Hotel-Restaurant Merkur**

beim Hauptbahnhof u. Dampfschiffstation Thunersee

Telephone 92. Grosse, gedeckte Terrasse. Vorzügliche Verpflegung.

Höflich empfiehlt sich Familie Adolf Gertsch

## **Schaffhausen Hospiz-Hotel Kronenhalle**

Schöne Zimmer, Säle für Schulen und Vereine, Essen und Logis für Schulen zu mässigen Preisen. Auskunft erteilt die Verwaltung. Telephone 5 42 80.

## **Spiez Hotel Terminus**

Schönster Ausblick auf Thunersee. Grosse Gartenrestauration.

Gepflegte Küche. Pension ab Fr. 11.-. Telephone 5 67 31.

Die neue Leitung: Ch. Gibel-Regez.

## Vereinsanzeigen

Einsendungen für die Vereinsanzeigen der nächsten Nummer müssen spätestens bis nächsten **Dienstag** in der Buchdruckerei Eicher & Roth, Speichergasse 33, Bern, sein. Die selbe Veranstaltung darf nur **einmal** angezeigt werden.

Alle Einsendungen für den Textteil an die Redaktion.

### Nichtoffizieller Teil

**Lehrergesangverein Bern.** Probe Samstag den 19. August, 16 Uhr, Berlioz. Frauenchor, Zeughausgasse 39.

**Lehrergesangverein Oberaargau.** Probe jeden Dienstag, 17.30 Uhr, im Uebungssaal des Theaters in Langenthal.

**Lehrergesangverein Interlaken.** Uebung Mittwoch den 23. August, punkt 13.30 Uhr, im Hotel Jura.

**Lehrergesangverein Thun.** Probe Donnerstag den 24. August, 17 Uhr, in der Seminar-Aula.

**Lehrergesangverein Burgdorf und Umgebung.** Probe Donnerstag den 24. August, punkt 17.15 Uhr, im Singsaal des alten Gymnasiums Burgdorf.

**Zusammenkunft des kantonalen Lehrerturnvereins** Samstag den 26. August im Neuhaus bei Interlaken. *Programm:* 1. Fahrt über den Thunersee: Schiff Thun Bf. ab 9.33; Neuhaus an 11.03. Billet nach Interlaken Bf. und zurück (gültig für Bahn oder Schiff). 2. Spiele: Korbball und Faustball von 11.30—12.30. 3. Mittagessen: 12.45. Menu Fr. 4.75. 4. Spiele: Korbball und Faustball, Schwimmen 14.30—17.30. 5. Spaziergang: Neuhaus-Weissenau-Interlaken 17.30—18.30. 6. Rückfahrt: Bahn Interlaken Bf. ab 19.14; Thun an 20.02. Anschlüsse nach allen Richtungen.

Anmeldungen bis 21. August 1944 an Arnold Tillmann, Lehrer, Matten/Interlaken. *Lehrerturnverein Interlaken.*

**Lehrerturnverein Bern.** Der kantonale Spieltag findet am 26. August in Neuhaus bei Interlaken statt. Schiff Thun ab 9.33. Nähere Angaben in der Turnstunde am 18. August. Zur Aufstellung von Korbball-, Faustball- und Schwimm-Mannschaften erbitten wir Anmeldungen bis 21. August an Max Moesch, Jegenstorf, Tel. 9 12 09.

**Lehrerturnverein Emmental.** Uebung Montag den 21. August, 16 Uhr, Badanstalt. Bei ungünstiger Witterung Primärturnhalle.



Geführte heimatkundliche Wanderung der Berner Wanderwege. *Brienzer Rothorn-Brünig* (Höhenwanderung nur für gute Fussgänger). Sonntag den 20. August 1944 (bei schlechtem Wetter am 27. August). Wanderroute: Brienzer Rothorn Kulm-Höhenweg-Käserstaffel-Wilervorsass-Brünig-Aelpelli-Station Brünig. Bern Hbf. Perron II ab 6.50 Uhr. Fahrpreis: Fr. 14.

Programme im Auskunftsgebäude SBB und am Billetschalter im Bahnhof Bern.

## Schulausschreibung

**Mädchenziehungsheim Viktoria Wabern, Kreis V:** Die Stelle einer Lehrerin an der Unterschule. Besoldung nach Reglement. Anmeldung bis 10. September an den Vorsteher.

181

# NIESEN

Der

*das stets beliebte Ausflugsziel*

Auskunft und Prospekte  
durch die Betriebsdirektion der Niesenbahn, Mülenen  
Telephon 8 1012

## Leubringen Hotel de la Gare

Drahtseilbahn ab Biel. Prachtvolles Panorama. Säle, Terrassen. Prima Küche und Keller. Empfiehlt sich Schulen, Vereinen und Feriengästen bestens. **Fritz Kellerhals**, Eigentümer. Tel. 245 42.

## Kurhaus Restaurant Twannberg

der ideale Ausflugsort  
empfiehlt sich für Schulen und Vereine.  
Inhaber: **Js. Allgäuer**, Küchenchef.

## Asthma

198

Bronchitis, Heuschnupfen, Krankheiten der Atmungsorgane. Durch neues Verfahren markante Heilerfolge

### Inhalatorium Pulmosalus

Bern, Enzingerstrasse 36

Nach ärztl. Verordn. — Krankenkassen  
Prospekte auf Verlangen - Tel. 301 03



## Schild AG. Tuch- und Deckenfabrik Bern

Wasserwerksgasse 17 (Matte), Telephon 2 2612

### Herren-Anzüge

### Herren-Mäntel

### Sport-Anzüge

272

Schweizerarbeit von der Rohwolle bis zum fertigen Kleid  
in moderner Ausführung

# Berner Schulblatt · L'Ecole Bernoise

LXXVII. Jahrgang — 19. August 1944

Nº 21

LXXVII<sup>e</sup> année — 19 août 1944



La Neuveville

No. 6842 A. C. F. 3. 10. 1939.

## NUMÉRO SPÉCIAL PUBLIÉ A L'OCCASION DU CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE JURASSIENNE A LA NEUVEVILLE, LE 26 AOUT 1944\*

### Congrès de la Société Pédagogique Jurassienne

Chers collègues jurassiens et bernois,

Le Comité central de la SPJ vous adresse un dernier et pressant appel en faveur de l'assemblée générale de La Neuveville. Lors du dernier congrès organisé dans notre localité, 17 août 1912, plus de 200 membres avaient répondu à l'appel du Comité central que présidait alors M. Ed. Germiquet. Malgré les circonstances difficiles actuelles, ce nombre doit être atteint et même dépassé si les collègues actuellement sous les armes prennent la peine de solliciter un congé. Les commandants des Brigades frontières ont donné l'ordre aux commandants de troupes d'accorder les congés pour ces journées, ce dont nous les remercions en votre nom. La Neuveville vous réserve un accueil simple mais cordial. Nous n'avons pas de nombreux et grands hôtels pour vous loger comme des princes, mais nous avons bien autre chose pour compenser cela. La soirée

théâtrale au château du Schlossberg, la fête de nuit à la Plage et peut-être même une visite à la cave, vous permettra de vous distraire et vous fera constater au matin, qu'à La Neuveville, les heures sont bien trop brèves...

Le rapport de M. Ed. Baumgartner vous est maintenant parvenu. Il est excellent et constitue une magnifique contribution pour le développement intellectuel et moral de nos jeunes gens. Nous le remercions vivement de son travail ainsi que les collègues dévoués qui lui ont facilité la tâche en étudiant le problème quelques mois avant dans les sections. Faites-nous part de vos remarques et suggestions éventuelles avant la date du 24 août, afin que nous puissions les prendre en considération lors du vote des conclusions, le jour du Congrès.

Nous devons également adresser des remerciements à notre rédacteur, M. le Dr R. Baumgartner, ainsi qu'au Comité central de la SIB de nous avoir si largement ouvert les colonnes de « L'Ecole Bernoise ».

Le Comité central de la SPJ tenait à rendre un dernier hommage à la mémoire de son ancien président, M. le Dr Maurice Moeckli, en publiant l'étude si captivante sur sa chère cité natale qu'il aimait tant.

\* M. Paul Fink, rédacteur du « Berner Schulblatt », a aimablement mis à la disposition de la rédaction française de notre journal tout le présent numéro. Nous lui en exprimons ici nos plus sincères remerciements.

Le rédacteur de « L'Ecole Bernoise ».

*L'histoire de La Neuveville, c'est aussi un peu la vôtre ; c'est l'image en petit de notre beau Jura. Un tirage à part étant prévu, cela permettra à chacun de se procurer la brochure qui sera un excellent moyen d'enseignement pour nos classes.*

*Le travail d'organisation est maintenant près d'être achevé. Il nous a coûté bien du souci et des peines, par suite de la mobilisation de plusieurs de nos collègues neuvevillois. Nos efforts méritent d'être récompensés par une grande affluence. Ne ressentez-vous pas l'envie de passer quelques heures aimables dans notre cité si accueillante qui fera toilette et se parera pour vous recevoir.*

*Allons, venez nombreux, très nombreux même à La Neuveville, plus d'hésitation. C'est la dernière minute pour vous inscrire en nous faisant parvenir le montant de la carte de fête sur compte de chèques IVa 2703 (SPJ Neuveville). Tous vous remporterez le meilleur souvenir du Congrès en général et de notre belle cité jurassienne en particulier. Tout vous convie à venir dans notre ville : son lac, son château, sa plage, ses monuments et édifices intéressants qui lui donnent le charme particulier que chacun se plaît à lui reconnaître.*

*Le Comité central de la SPJ.*

*Le Comité d'organisation.*

## **La Neuveville: simple histoire d'une petite ville**

*par † Maurice Moeckli-Cellier, docteur ès lettres, ancien président de la Société Pédagogique Jurassienne \*)*

La Neuveville. Une petite ville, très petite même, dont il serait ridicule d'exagérer le rôle historique. Aussi, telle n'est pas notre intention. La grenouille n'en crèvera pas...

L'histoire, cependant, s'élabore partout où naît la vie civique, dans les centres modestes comme dans les vastes agglomérations. On a souvent fait la remarque que la Suisse doit, pour une bonne part, son existence à l'intensité d'action qui, dès le plus lointain moyen âge, caractérise ses bourgades les plus humbles, et qu'aujourd'hui encore, une de ses originalités réside dans la vigueur de sa vie communale. Il peut donc n'être pas absolument inutile, et il est sûrement intéressant de saisir, en un bref raccourci, l'évolution d'une de ces bourgades et d'en extraire en quelque sorte les « constantes » qui, sous le fatras des événements, expliquent cette évolution et les réactions diverses de son histoire contemporaine.

Evolution née des circonstances et voulue par des hommes. Nous tenons dès lors, dans le cercle restreint qui sera le nôtre, toute la complexité de l'histoire, si générale soit-elle. La part du destin et du milieu, à laquelle aucun groupe humain n'échappe, mais qui lui enlève son intérêt le plus vivant, s'il ne s'y ajoute la volonté déterminée de ce même groupe, sans quoi il n'est pas d'histoire.

Or, et c'est là ce qui nous paraît légitimer une telle étude; l'histoire de La Neuveville, sous son aspect humblement local, est une œuvre de volonté tenace, au même titre que la Suisse représente un

\*) Publié sous les auspices de la Société Pédagogique Jurassienne, La Neuveville 1944.

effort constructif et continu, et non seulement une concordance en quelque sorte providentielle de faits, comportant un corollaire à caractère fatidique.

Essai de synthèse. C'est dire que, sans les dédaigner, nous laisserons dans l'ombre la multitude des événements pour n'en retenir que l'essence susceptible d'éclairer l'attitude finale de la cité. A qui veut les connaître, ces faits sont enregistrés dans des livres d'histoire, des articles de revues et de journaux, et dans nos archives, non encore suffisamment livrées à la publicité. Notre tâche est en même temps plus simple et plus complexe. Plus simple, parce que dépouillée de détails; plus complexe, parce que choix du principal et du permanent. L'un, exposé de la matière, travail premier et nécessaire; l'autre, coup d'œil d'ensemble, conclusion.

### **I. Les origines**

#### *a. La naissance commandée par la position géographique*

Sa naissance et son caractère originel, La Neuveville les doit à ce double facteur: sa position géographique et la nature de sa terre. Le premier décidera de la construction du château, le Schlossberg, devançant d'une trentaine d'années la fondation définitive de la ville, qui trouvera ses moyens de vie dans la culture de sa terre, c'est-à-dire la viticulture. Cette double origine, elle ne la crée pas, elle la subit.

Pays de marche. La Neuveville le sera dès avant son éclosion à la vie historique. Le Schlossberg, érigé en l'an 1283 par Henri d'Isny, Prince-Evêque de Bâle, s'élève seul sur son piton de rocher, dans une région presque déserte mais précieuse à son propriétaire, parce que confins de ses domaines face au Comté de Neuchâtel. Construction strictement militaire qui, d'emblée, explique l'organisation, militaire aussi, de la future agglomération projetée à ses pieds. Car un château pareil suppose une garnison, et les moyens financiers du Prince-Evêque ne peuvent supporter l'entretien d'un corps de troupes permanent et spécialement affecté à une mission de garde forcément intermittente. La conséquence politique de ce point de départ ne se fera pas attendre; ce sera presque immédiatement l'octroi de franchises très larges de la part de l'Evêché.

#### *b. Les moyens de vie commandés par la vigne*

La vie économique, dès l'abord aussi, est conditionnée par la terre. Il s'y ajoutera par la suite d'autres activités, mais la vigne reste, aujourd'hui encore, le fondement de la cité. Communications rares: le lac uniquement en direction de l'est et du sud, de mauvais chemins vers le nord, une barrière politique stricte à l'ouest. Pas de carrefour de routes qui appelle les marchés et les foires. En revanche, des coteaux ensoleillés, un lac, source de chaleur encore, une température relativement élevée, renforcée par des pans de rochers constamment chauds à la main. Une terre caillouteuse dans les parchets en pente. Aucun choix possible pour la culture. Une seule s'imposait, la vigne. A tel point qu'à notre époque encore, on se voit con-

traint de lui rendre ce qu'on avait voulu, il y a une trentaine d'années, consacrer à d'autres plantes.

Les arbres mêmes confirment ce jugement. L'abricotier, le pêcher, le mûrier, le figuier, l'abondante damassine n'appellent-ils pas, dans leurs environs immédiats, le pampre rouge ou blanc? N'est-ce pas là les plantes du Valais, de Lavaux, du Midi?

On sera donc vigneron, et vigneron encore. Jusqu'aux horlogers de nos jours qui, dans les murets achetés au hasard des ventes, manieront le croc à trois dents et, dans les ordons tirés à la corde, promèneront la bossette de sulfate. L'herbe y devient vite sèche et le blé rare. Le foin, on doit le chercher à la Montagne de Diesse et dans les marais de la Thièle; les légumes sont amenés par les Seelandais d'en face.

On n'a pas le choix, vous dis-je. Le cep seul s'agrippe sur les pentes graveleuses, y pousse des racines assez robustes pour puiser l'humidité profonde et résister à la sécheresse prolongée. La vigne donc. Le chasselas tortu, la treille fourchue, le pineau aux grains menus. Les prix baisseront, le phylloxera s'y mettra, puis le mildiou, et d'autres, et d'autres... Qu'importe. On jurera, on s'escrimera, on bataillera, le front dur, les dents serrées et... on replantera. La chanson de Dalcroze « Plantons la vigne », les Neuvevillois l'ont chantée avant la lettre, de leurs bras noueux, de leur torse courbé en deux, de leurs jarrets secs et tendus, de leur gosier aussi, râpé par le jus aigrelet du baril. La victoire semble désormais acquise. Il le fallait, parce que rien d'autre ne s'offrait.

Ne pensez-vous pas que cette lutte âpre a laissé quelque chose dans le caractère du Neuvevillois d'aujourd'hui, dans cette volonté têteue, dans cette prudence vigilante, dans ce chauvinisme local qu'on lui reproche parfois, adouci par la poésie de la gerle, du pressoir et de la cave.

## II. La volonté politique

### a. L'organisation interne

Pays de marche; franchises. Les deux choses vont de pair.

Et la liberté doit avoir pour les hommes un certain attrait puisque, le plus souvent, quand il s'est agi de peupler une région déserte, on y a attiré les colons en les déclarant, dès l'origine, « gens libres et de franche condition ». L'Evêché a connu d'autres exemples de ce genre. Mesure nécessaire peut-être; et habile par surcroît. Pour protéger les frontières de leur Empire contre les Barbares, les Romains y installèrent des peuplades de ces mêmes Barbares, qui devinrent leurs plus fermes soutiens. Toute comparaison d'espèce étant exclue, convient-il de prêter à l'Evêque Gérard de Vuippens un génie semblable, qui l'aurait poussé à établir, face à Neuchâtel, des Neuchâtelois mêmes, ces gens de Bonneville au Val-de-Ruz, outrés du traitement inhumain que le Comte Raoul fait peser sur eux? La question est oiseuse. Il nous suffit de savoir que dès sa fondation et tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle, La Neuveville (qui pour lors se nom-

mait Bonneville) jouit de franchises très larges dans tous les domaines, administratif, judiciaire et financier.

Les Conseils s'organisent librement. Le Châtelain, nommé par le Prince-Evêque, les préside et assure l'exécution ses décisions prises; le Souverain



Rue du Marché et Tour rouge

a le droit de sanction des règlements élaborés par les Conseils. La justice est du ressort de la Ville; le Prince n'intervient qu'en cas d'appel dans les causes importantes, par l'intermédiaire d'un Tribunal supérieur composé de trois juges du Prince, et de trois juges de la Ville, Tribunal présidé par le Châtelain. Les bourgeois ne peuvent être arrêtés qu'en vertu d'un mandat délivré par le Conseil. Et les franchises financières, pierre de touche de l'indépendance d'un pays? En 1341, Jean de Vienne confirme les franchises précédemment accordées et déclare « toutes personnes bourgeois et leurs biens à perpétuité libres de toute imposition quelconque ». Les droits utiles du Prince se réduisent à ceci: perception de la moitié des amendes, moitié du produit de la traite foraine, débit du sel à un prix modique et dîme de la graine, qui se réduit à peu de chose en pays de vignoble. De plus, désireux d'unité, les Neuvevillois, en 1386, dégagent le Schlossberg des hypothèques contractées par les Princes-Evêques, à charge pour ceux-ci de conserver le château avec la ville. Un demi-siècle d'efforts tenaces et tendus vers un but précis a donc valu à La Neuveville une sorte d'autonomie, pour le moins égale à celle de leurs aînés de Bienne.

Entre temps, les yeux fixés sur les bourgeois-modèles de la Suisse, solidement installée dans ses priviléges, elle jette les assises de sa vie communale,



L'Hôtel de Ville

appuyée sur son organisation corporative. Les pêcheurs, les vignolans ou vignerons, les escoffiers ou cordonniers se sont en effet groupés en corporations; ils veillent jalousement à la sauvegarde de leurs intérêts professionnels, assurent des devoirs de solidarité sociale et, de concert avec les bourgeois, donnent le ton à la vie civique, non sans déjà faire preuve d'un certain exclusivisme à l'égard des « étrangers ». Un demi-siècle de travail intense et ingrat, sans gloire et sans panache, au cours duquel, à l'abri des murs surmontés de tours, parmi le labeur des vignes et du lac, tout ce petit monde, dépourvu de profondes racines historiques, se mélange, s'amalgame, se fond dans le creuset de l'expérience administrative et civique. Il en résulte un système mi-corporatif, mi-bourgeois (l'aristocratie manque aux villes neuves), bien fermé d'ailleurs, mais qui est en train de donner à la cité la tradition sans laquelle il n'est rien de durable.

#### *b. L'autonomie par le jeu de l'alliance bernoise*

L'heure a sonné d'une nouvelle phase de notre histoire locale, celle des alliances, celle de la diplomatie, dirions-nous, si nous voulions prêter à nos

ancêtres une ampleur de vues qu'ils ne se soupçonnaient probablement pas, dont, du moins, ils ne soupçonnaient pas les très lointaines conséquences. De ces alliances, la plus importante est celle qui, dès 1388, liera le sort de La Neuveville à celui de la République de Berne.

Elle semble s'être conclue sans grands travaux d'approche et sans difficultés. Par conséquent, il faut croire qu'elle répondait à une penchant réel commandé par des intérêts réciproques. Il est difficile de dire de quel côté est partie l'initiative de l'opération. La question, d'ailleurs, est secondaire. Quand on le veut véritablement, on se rencontre aisément.

La Neuveville, jusqu'alors, avait voué ses efforts à son organisation interne et à l'affermissement de ses franchises. L'alliance avec Berne constitue le prolongement naturel de cette politique, en s'appuyant, et là réside l'audace neuvevilloise, sur une force extérieure qui, en même temps, mettait la ville à l'abri d'un coup de force venu de l'ouest par exemple. La faiblesse congénitale, militaire surtout, de l'Evêché, ne fut certainement pas étrangère à la tactique des Neuvevillois, isolés aux confins de la Principauté, et privés d'un secours immédiat et efficace. Les princes étaient assez forts pour menacer les franchises acquises par la Neuveville; ils ne l'étaient pas assez pour défendre la ville elle-même. Cette constatation explique la manœuvre de la petite cité.

Mais pourquoi Berne ?

En Berne résidait la force, une force jeune, active, qui s'était affirmée aux dépens des seigneurs environnants, dont l'organisation interne avait peut-être servi de modèle à La Neuveville, force en même temps assez éloignée et assez récente pour qu'on n'ait pas à craindre d'elle des visées impérialistes. A ce moment, d'ailleurs, Berne cherchait des alliés autant que des territoires; et on ne l'imagine pas se brouillant avec l'Evêché de Bâle, puissance spirituelle respectée. Le choix était donc habile et adéquat à ce qu'on en attendait: une puissance présente mais non annexionniste. Et, brochant sur le tout, des liens économiques utiles. Les familles bernoises avaient déjà des intérêts dans la contrée, sous la forme de propriétés terriennes, les vignes. La République pouvait devenir un débouché intéressant pour la production vinicole de la petite ville. De plus, à cette époque, Bienne n'avait pas renoncé à ce qu'elle appelait ses droits sur la Neuveville. La parade donc était adroite pour cette dernière, de mettre Berne dans son jeu.

Mais que cherchait Berne dans cette alliance ?

Berne, à peine sortie des langes, inaugure son rôle, capital au point de vue suisse, rôle auquel

la Suisse romande doit de faire aujourd’hui partie de la Confédération. Orientée vers l’ouest, elle prend contact avec Fribourg, avec Genève, elle s’annexera plus tard le Pays de Vaud. Du côté nord, elle construit un glacis contre la Bourgogne d’abord, contre la France ensuite. A l’occasion, elle agit diplomatiquement dans le Pays de Neuchâtel; avec le temps, elle attirera par l’alliance l’Evêché de Bâle dans le giron helvétique. Pour le moment, elle cherche à nouer des liens avec Biel, avec l’Erguel, avec la Prévôté. La Neuveville n’est donc qu’un élément de cette chaîne qui embrasse tout le rempart jurassien. Un anneau qui n’acquiert sa signification que parce qu’il fait partie d’un tout. Pour les Neuvevillois, l’alliance était avant tout de nature politique; pour les Bernois, elle était surtout de nature militaire. Et c’est par là qu’elle s’affirmera. Si les Neuvevillois ont dû vouer une attention soutenue à leur organisation militaire, s’ils ont participé à la plupart des faits d’armes de l’ancienne Confédération, c’est par fidélité à l’alliance bernoise. On les trouve à Greifensee, à Grandson, à Morat, à Dornach, en Italie. Gros sacrifice pour une petite ville; il ne lui paraissait pas disproportionné aux avantages politiques, à la situation privilégiée, à l’indépendance quasi effective que l’alliance lui valait.

Les Neuvevillois, en s’alliant à Berne, pensaient assurer leur autonomie locale. En réalité, ils accomplissaient une démarche qui devait finalement lier leur sort à la Suisse, avant même que l’Evêché de Bâle se fût engagé dans la même voie. Au point de vue national, le grand pas est fait, dont 1815 marquera la consécration définitive. S’il est une occasion où le passé ait lié le présent et l’avenir, c’est celle-là. A tel point qu’en 1815, on se passera de l’avis des vivants. Les morts, véritablement, ont commandé...

### III. La prise de contact avec la Suisse romande

#### a. La Réforme

Un souverain nominal, le Prince-Evêque, trois fois sur quatre Suisse alémanique ou Souabe; un allié, Suisse allemand encore. Le poids de ces influences n’allait-il pas étouffer le caractère de ces « Welsches », nouvellement établis sur la rive nord du lac, séparés de la Romandie par l’obstacle neuchâtelois? Un événement survint, qui allait donner à notre ville le contact avec la Romandie, dès lors sa vraie patrie intellectuelle. Il s’agit de la Réforme.

Date importante en effet pour La Neuveville, journée de décembre 1530, qui décide de son sort religieux. Car, à cette époque, religion et politique se touchent de près. S’il fallait resserrer en une formule, un peu arbitraire comme toujours en pareil cas, les répercussions diverses de l’adhésion neuvevilloise au protestantisme, le point de vue strictement religieux étant réservé, nous nous hasarderions à dire que la Réforme y a renforcé le rapprochement politique avec Berne, relâché les liens avec l’Evêché, et qu’elle a donné à La Neuveville son climat intellectuel et moral romand.

La Réforme, suscitée chez nous par le zèle de prosélytisme de Farel, a été un acte de volonté réfléchie. Elle est aussi, comme chez tous les alliés de Berne, l’effet direct d’un calcul de la part de LL. EE. Du jour où Berne embrassait la Réforme, il était logique (pour qui veut bien se placer dans l’esprit du temps), qu’elle visât à l’unité religieuse de tous ses tenants et aboutissants. L’ardeur de la lutte, l’ampleur des intérêts spirituels et matériels engagés, expliquent cette politique dont l’insistance peut être recueillie dans les archives neuvevilloises. Que Berne ait délégué à La Neuveville des réformateurs calvinistes plutôt que zwingliens, c’est la preuve qu’elle respectait le caractère welsche de son allié et que les nuances doctrinales, aux yeux de son Conseil, ne jouaient pas un grand rôle. De même que la Réforme devait séparer à jamais le Pays-de-Vaud de la Savoie et de l’Evêché de Lausanne, elle devait enlever au Prince-Evêque de Bâle une part de son influence sur tout le Jura-Sud, allié de Berne. Elle correspondait aux aspirations religieuses de la majorité, modeste, des bourgeois consultés en décembre 1530; elle correspondait certainement à la politique générale de La Neuveville, inaugurée par l’alliance de 1388, consacrée par le massacre de Grandson et par les trophées de Morat.

La Réforme affirme donc la continuité de l’alliance bernoise; mais elle vaut à notre ville un nouvel horizon, la Suisse romande, et par là crée un ressort de vie spirituelle, véritable bouclier contre le danger d’une infiltration alémanique qui d’ailleurs, hâtons-nous de le dire, n’effleure pas l’esprit des gouvernants bernois, mais aurait pu découler de la communion politique des deux villes. Désormais, les idées, les doctrines, la lumière nous viennent de l’ouest; le contact avec le dehors s’effectue par le canal de Genève, la vraie capitale spirituelle de la Suisse romande. Contact religieux surtout, presque exclusivement même; mais le calvinisme ne travaillait-il pas, à cette époque, toute la Suisse romande, et n’affectionnait-il pas toutes les formes de la vie sociale?

Le temple devient le centre de cette vie qui inspire les actes des autorités, influence les habitudes des citoyens et s’insinue dans l’intimité de la vie familiale. Le Consistoire ou Tribunal des moeurs, une création calviniste, s’érige en pouvoir légal, secondaire certes, mais actif et dont les ordonnances rappellent celles de Genève. Le corps ecclésiastique est recruté en Suisse romande, en France même, jusqu’au moment où la ville elle-même deviendra une pépinière de théologiens. La vie religieuse est intense, le catéchisme d’Osterwald constitue le breviaire quotidien, les cultes sont fréquents, les pasteurs jouissent de certains droits de préséance qui trahissent leur influence civique, les écoles se développent et, tout naturellement, ce sont les pasteurs encore qui y donnent le ton. Le Refuge, cette vague de renouveau spirituel et intellectuel très profitable à la Suisse romande, bat les portes de la petite ville. Quand il s’agit d’ériger un nouveau temple, pour remplacer l’ancien devenu insuffisant, c’est à Neuchâtel qu’on ira chercher les plans; le

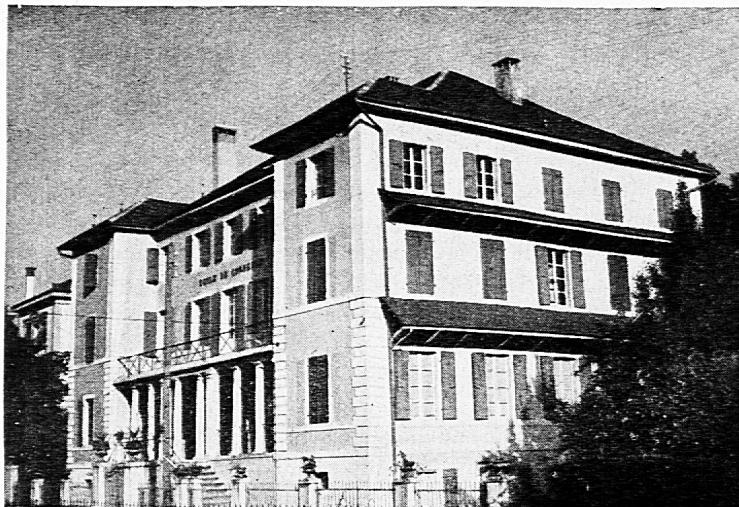
temple actuel, en effet, reproduit, en réduction, le Temple du Bas de Neuchâtel.

La Suisse romande traduit, dans son œuvre littéraire, l'expression de cette main-mise du calvinisme sur les esprits, de ce coup de fouet donné à son intellectualité. La Neuveville ne peut fournir un tel témoignage. Mais elle participe de cette libération de l'esprit critique, en même temps que de cette discipline morale qui caractérisent la Réforme.

### b. La tradition scolaire

Et peut-être est-il indiqué de rapporter à la Réforme aussi le développement de l'édifice scolaire de notre ville. Les écoles y existaient antérieurement déjà, mais elles semblaient avoir alors vraiment conquis la faveur publique. « Considérant qu'une bonne escholle est la pépinière de l'Eglise et de l'Etat », ainsi s'exprime le Manuel du Conseil du 25 février 1641, à propos de la création, en marge des écoles ordinaires, d'une « école latine », à l'usage des élèves spécialement doués, institution qui aura à sa tête le plus souvent un pasteur sans autre fonction et à plusieurs reprises des réfugiés français. Après l'instruction populaire, la formation des élites. S'il est vrai que la Réforme a stimulé l'éducation générale du peuple, on constate que La Neuveville s'efforçait de suivre le courant.

Elle l'a si bien suivi que désormais l'instruction publique sera un de ses principaux soucis. A l'instar des villes romandes de Genève, Lausanne, Neuchâtel, elle tend dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, à devenir une ville d'éducation pour les jeunes gens et jeunes filles de langue étrangère, désireux d'étudier le français. Ses pasteurs y créent des pensionnats où affluent plus particulièrement les Suisses alle-



L'Ecole supérieure de Commerce

mands, les Allemands, les Anglais, les Ecossais. La Suisse romande n'est-elle pas la seule terre de langue française où ces étrangers retrouvent leur atmosphère religieuse ?

La tradition s'est maintenue jusqu'à nos jours, avec ce changement que l'étude de la langue, l'un ou l'autre cas mis à part, se donne à l'Ecole de

Commerce, forte de 220 élèves, dont les neuf dixièmes de langue étrangère. En l'an 1934, la cité consacrait presque le tiers de ses dépenses, soit 76.000\*) francs, à la bonne marche de ses divers établissements d'instruction. Il y a là, pour une petite ville de 2500 habitants, un effort plus qu'ordinaire, qui exprime une volonté ancrée dans les mœurs. Cette volonté, nous en discernons pour notre part l'origine dans l'apport de la Réforme. Celle-ci a créé une ambiance favorable à l'instruction, elle dessine le cadre de notre édifice scolaire. Sans la Réforme et, il faut le dire aussi, sans l'agrement de son climat et de sa situation, La Neuveville n'aurait pas acquis dans ce domaine une réputation qui dépasse les limites du canton et de la Confédération.

### c. Le caractère du Neuvevillois

Nous n'aurions pas épuisé ce sujet si nous ne relevions l'empreinte dont le calvinisme a marqué le Neuvevillois. Nous ne parlons pas de la foi elle-même, mais de ce modélisé général du caractère qui se perpétue jusqu'aujourd'hui et que subissent sans le vouloir les éléments nouveaux de sa population.

N'attendez pas du Neuvevillois la ferveur démonstrative, l'exaltation extatique, ni même le libre abandon de l'âme simple. Pas d'esprit plus éloigné de la secte tapageuse, pas d'attitude plus défiant à l'égard de l'enthousiasme mystique. On y a la foi, certes, mais une foi pleine de circonspection, qui reste dans l'abri secret de la conscience et ne s'extériorise guère. Cette foi s'affirme par un attachement collectif à l'Eglise, par une collaboration massive aux cérémonies et aux œuvres ecclésiastiques; elle exclut l'acte public d'affirmation individuel, le prosélytisme du laïque qui se sent l'âme détachée de l'évangélisateur. On abhorre être suspecté d'indifférentisme; mais on se garde à carreau contre le reproche de « mômeerie ». L'« esprit critique » de la Réforme, levain de la conviction personnelle, semble s'être mué en une hantise de la critique des autres à l'égard de soi-même. Peut-être aussi cette pudeur intime qui fait du Suisse romand calviniste le moins romantique des hommes, et du Neuvevillois, à ce point de vue du moins, le plus romand des Romands. Cette modération de l'attitude spirituelle prête au Neuvevillois, sans qu'il le soit réellement, une apparence de sceptique. Il manie l'ironie avec délice, comme le Neuchâtelois; il affiche un formalisme désuet, comme le vieux Genevois; et cependant il sait goûter aux joies de la vie comme le Vaudois. Mais il y goûte silencieusement, comme à un bien venu de la terre, silencieuse elle-même, jusque dans son épanouissement.

Le Neuvevillois s'attache à ses amitiés, mais après une longue étude; il s'abandonne même jusqu'à la confession, mais c'est là un honneur suprême qu'il ne galvaude jamais. Il hait la tape

\*) En 1943 les dépenses ont atteint la somme de fr. 112 504.

familiale, l'embrassade prématurée, la cascade de compliments. Sans être pour un sou « bourgeois ancien régime », (c'est là un pur cliché), il reste « petit bourgeois », si l'on entend par ce mot une prudence innée en face de la novation trop souvent verbale de notre époque, un calcul exact des possibilités, l'habitude saine du bilan du doit et de l'avoir. L'aventure est absente de son cerveau; l'esprit moutonier aussi. L'audace lui fait dresser l'oreille; elle n'ébranle pas ses méninges. Il se réclame avant tout de la logique et de la raison. Il jette un coup d'œil par dessus le mur de son voisin; il ne l'imitera pas servilement. Il connaît ses défauts; il ne cherche guère à s'en défaire, car ils lui ont valu certaines vertus.

Maître chez lui pendant des siècles, il a puisé à ce rôle une confiance en soi qui le garantit de la marche en troupeau. Pour tout autant, il n'est pas immobiliste; mais il n'avance que quand il est certain d'avoir posé le pied sur un sol ferme. Qu'on le blâme de cette attitude, si on peut lui offrir l'exemple des bénéfices de l'autre méthode. Il attend, pour changer la sienne, la preuve de son erreur. On ne la lui a point encore servie...

#### IV. L'aboutissement, sinon idéal, du moins logique: la réunion à Berne

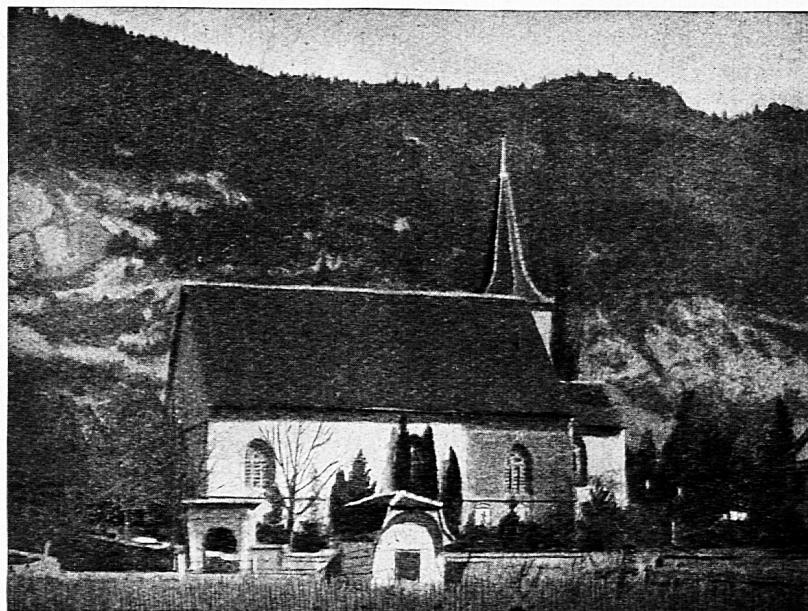
Et les siècles s'écoulent, avec leurs démêlés inévitables, celui qui, par exemple, en 1734, nous valut une révolution locale, dite de Petit-maître, qui, sous une forme un peu équivoque, traduit les aspirations de la population à l'encontre de Conseils teintés de népotisme. Mais il ne faudra rien moins que la Révolution française pour bouleverser le train-train de ce petit ménage austère. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette période qui se confond avec l'histoire de l'Evêché. Comme celui-ci, La Neuveville subit les événements, avec leur cortège de misère économique, de charges financières et militaires et de toute puissance centralisatrice.

La conclusion, après l'avance des Alliés, c'est l'incorporation au canton de Berne. Quelle sera l'attitude de La Neuveville à l'égard de ce fait historique capital?

Trois solutions furent évoquées au sein des Conseils et de la Générale bourgeoise: constitution d'un canton formé de l'ancien Evêché de Bâle, réunion à la République de Berne ou au Comté de Neuchâtel, cette dernière solution suggérée, semble-t-il, par Neuchâtel même, et qui ne retint pas longtemps l'attention des Neuvevillois.

La Neuveville, sujet autonome de l'Evêché et alliée de Berne, sur qui repose une politique si favorable à ses intérêts, doit trouver son statut définitif. Dans les délibérations de l'époque, on sent une certaine hésitation. Le rêve serait la situation d'avant la Révolution avec, en plus, les conquêtes civiques de cette dernière. L'évolution des événements, les

calculs de la diplomatie s'y opposent. Les Conseils de la ville ne manquent pas, à cette occasion, de dresser le bilan des droits étendus que leur valait l'ancien régime. Et ce bilan est véritablement impressionnant. Ils espèrent trouver de l'appui auprès de certains délégués suisses désireux de limiter



La Blanche Eglise

l'importance de Berne. Cependant leur sens aiguisé des réalités leur fait vite mesurer l'inanité de leurs espoirs secrets. L'Evêché, décidément, ne deviendra pas canton.

Dès lors leur décision est prise. S'inspirant de la tradition historique de l'alliance, soucieux aussi de sceller leur incorporation à la Suisse, ils préconisent, et leur appel trouve l'écho unanime de la population, la réunion au canton de Berne. Le Pacte d'alliance de 1388 a trouvé son aboutissement définitif. La Neuveville deviendra bernoise. Avec une position diminuée cependant, remarquons-le. Ils étaient alliés; ils seront concitoyens, ce qui, en face de la masse de l'Ancien canton, signifie un affaiblissement d'influence et d'indépendance.

L'histoire est faite non seulement de succès, mais aussi de renoncements, quand on veut sauver l'essentiel. Nous parlons sans enthousiasme, mais sans rancœur, sans signaler même l'attitude un peu brusquée de Berne à l'égard de l'ancien Evêché, en cette période où le Jura a payé les fautes d'un régime séculaire sans grandeur, sans prestige, qui, à aucun moment de notre histoire, n'a su créer parmi ses sujets le sentiment de l'unité jurassienne et celui de la fidélité à une dynastie nationale.

La Neuveville avait pu se constituer en république presque indépendante vis-à-vis du pouvoir débile des Princes-Evêques. A une époque de regroupement des forces suisses, de marche vers une unité nécessaire, prouvée par la débâcle de 1798, son particularisme devait être la rançon de son rattachement désiré à la Suisse, par l'intermédiaire du canton de Berne.

Et pourtant, ce particularisme survit. Et il se manifeste tout aussitôt. Dès le 24 septembre 1815, en effet, le Conseil de La Neuveville proteste contre le fait qu'un acte d'origine délivré par lui ne soit pas reconnu par Berne, excipant du fait que ce droit lui a été accordé par le Prince-Evêque en 1368. Naïveté certes, mais qui traduit la nostalgie des franchises passées. En janvier 1816, La Neuveville se refuse à nommer des délégués à la Cour baillivale de Cerlier, district auquel elle est désormais rattachée, sous prétexte que ces délégués devaient siéger en compagnie d'un greffier et d'un sautier étrangers à la langue française. Nouvelle rebuffade de LL. EE., assez verte dans ses termes, accompagnée cependant d'apaisements à l'usage des scrupules linguistiques neuvevillois. Cet apaisement sera définitif, après le Sonderbund, quand La Neuveville, avec la Montagne de Diesse, formera un district distinct, décision sage que nous voulons croire définitive, abstraction faite des correctifs secondaires, justifiés par la malignité des temps.

## V. Le présent: la mission culturelle

Nous avons cherché à déterminer (si vous nous permettez ce grand mot) les « constantes » de notre modeste histoire. En quelle mesure La Neuveville reste-t-elle fidèle à ces constantes ?

Au point de vue politique, elle ne saurait plus prétendre à un particularisme révolu, et compensé d'ailleurs par son intégration définitive à la Suisse.

Au point de vue économique, son destin semble fixé aussi. La Neuveville reste ce qu'elle a toujours été, une terre à vigne, une cave à vin. Après une période critique, au début du siècle, la crise viticole semble vaincue; notre vignoble tend plutôt à se développer, grâce en partie aux mesures intelligentes de nos autorités et à la vogue des crus du pays. On ne connaît pas la mévente chez nous; la culture de la vigne assure aux travailleurs de la terre un rendement même supérieur, actuellement du moins, à celui des paysans de nos montagnes.

Du passé, La Neuveville a maintenu et étendu le cadre de ses institutions scolaires. Elle a renforcé sa tradition de ville d'études à l'usage des jeunes gens désireux de s'initier à la culture française. A tel point que cette tradition est devenue un facteur de prospérité économique qui nous permet de surnager, sans trop de dommages, parmi les vagues de la crise générale qui frappe notre Jura. L'industrie horlogère, prolongement de la fabrication fine apportée autrefois par les Genevois, s'est installée chez nous dans une mesure modeste; elle s'y maintient tant bien que mal, sans rompre l'équilibre de nos activités diverses. C'est même notre caractéristique que cette stabilité économique dont les trois facteurs sont la viticulture, l'« industrie » scolaire et l'horlogerie, alliés au rôle de petite capitale administrative, qui maintient nos liens avec la Montagne de Diesse presque exclusivement agricole.

Rôle culturel ensuite.

Placés à la frontière des langues, exposés aux infiltrations alémaniques, nous voulons être un bou-

levard modeste, mais vivant, de la Suisse romande. Le poste est périlleux. Notre gouvernement cantonal, qui comprend son devoir, est certainement pénétré du sentiment de respect le plus sincère à l'égard de la minorité linguistique jurassienne. Ses bureaux le sont moins; ils ont pour l'alignement une ferveur de sous-officier d'école de recrues. Il est effarant de penser qu'il ait pu seulement germer dans un office du gouvernement un projet qui prévoit, qui prévoyait plutôt, la fusion du district de La Neuveville avec des districts de l'Ancien canton. Une administration peut trouver normale une hérésie pareille. Mais un gouvernement n'est pas qu'une administration. Nous savons bien qu'il n'a que trop tendu à le devenir. Nous savons aussi qu'il devra en sortir. Nous nous bornons à citer ce cas typique de ce qui est ignorance ou inaptitude à doser les valeurs, plutôt que volonté déterminée ou dédain injustifié.

Il n'en reste pas moins que notre cohabitation avec l'Ancien canton, par la voie de l'administration, de l'école, supérieure surtout, des partis politiques, provoque une certaine dépersonnalisation du Jura. Sans soulever l'idée d'un séparatisme auquel, pour notre part, nous ne saurions nous ranger, nous pensons que les barrières divisant les Jurassiens dans certains domaines, doivent tomber en face de cette tâche: maintenir et renforcer la culture romande dans le Jura. C'est un idéal jurassien dans lequel se fond notre rôle de Neuvevillois, basé sur notre tradition. Après avoir frayé pendant des siècles avec Berne tout en restant membres de l'Evêché, nous sommes placés pour aider à une œuvre de réajustement entre les deux parties du canton. Il ne doit rien en coûter à nos droits ethniques et linguistiques; il en coûtera peut-être à Berne quelques concessions dans certains domaines, une autonomie plus grande par exemple dans notre organisation scolaire et la formation de notre élite intellectuelle.

Comme Neuvevillois, nous avons vécu pendant des siècles un peu en marge de l'Evêché; le moment est venu de nous coller davantage au Jura, en vue de cette œuvre de défense, qui est le véritable lien, et presque le seul actuellement, de par la force des choses, entre les différentes parties du Jura. Nous coller au Jura, et nous tous, Jurassiens, nous coller intellectuellement à la Suisse romande. Dans cet ordre d'idées, la Société d'Emulation serait bien inspirée de s'intéresser à la formation en Suisse romande des maîtres littéraires de notre corps enseignant secondaire, cette étude rentrant dans le cadre de celle entreprise il y a deux ans dans nos sections: Le Jura, terre romande.

Et ceci, sans entamer en rien notre sentiment de fidélité à l'égard de notre canton. Plus le Jura sera vivant, plus il cultivera son entité et sa langue, dans toutes les couches de la population, plus il donnera aussi de vitalité à ce canton qui, par sa double composition, représente une petite Suisse. Pour faire prévaloir son indépendance politique, le Jura, au moment propice, a manqué d'hommes et de principes d'union; pour assurer son intégrité

culturelle, il possède aujourd'hui une association entourée de respect et qui ne doit pas craindre de faire preuve d'esprit offensif. Cette association n'est autre que l'Emulation \*). Le Jura possède aussi une jeunesse, sollicitée certes par le souci de son avenir pratique, mais prête, si on sait lui montrer la voie, stimuler son énergie et éléver son cœur et ses idées, à défendre avec ferveur les valeurs d'ordre supérieur qu'un siècle de matérialisme satisfait, puis subitement désemparé, n'a pas réussi à étouffer dans son âme.

Les Neuvevillois ont vécu pendant des siècles sur un idéal restreint mais non sans mérite; ils élargissent aujourd'hui cet idéal et, pour l'atteindre, l'union étant la force, ils s'efforceront de tenir un rang toujours plus actif dans ce front jurassien, fragment lui-même de la grande unité linguistique romande. Le plan de leur histoire a changé, mais l'un vaut bien l'autre. Ils s'y voudront avec la même fermeté qu'ils ont mise à donner un caractère propre à leur cité.

La Neuveville, août 1935.

## Pour un journal romand

« Les éducateurs ont besoin d'un journal de culture qui soit autre chose qu'un bulletin syndical entremêlé de quelques articles pédagogiques sans aucune unité de conception ou de tendance.»

Depuis que je l'ai lue, dans mon courrier, cette phrase me poursuit qui semble bien résumer tout ou partie de l'opinion actuelle. Critique acérée, sans détours, mais clairvoyante, irréprochable, elle désigne, du même coup, le but précis et haut placé que notre presse particulière devrait se proposer d'atteindre. S'il est, chez nous, en Romandie, plus difficile qu'ailleurs de nous contenter mutuellement, nous pourrions cependant, avec quelque utilité, nous rappeler que la question de nos journaux professionnels est, avant tout, une question d'estime. Quand nous jugerons, non seulement que nos hebdomadaires pourraient être parcourus par une sève plus généreuse, mais que nous désirerons les voir paraître tels; quand nous serons décidés à faire les efforts nécessaires pour leur permettre d'exister; quand, en un mot, l'école sera notre plus haute préoccupation, le miracle s'accomplira.

\*

Pour qu'il s'accomplisse, il suffira de voir souffler l'esprit de coopération. Dans sa magistrale conférence au récent Congrès de Berne, M. le professeur J. Piaget, avec la clarté qui lui est propre, a dit en termes exemplaires ce qu'il fallait entendre par ce mot. Après la théorie, la vie. Si nous voulons — la réussite dépend d'abord de cette élémentaire et première condition — un grand journal romand, il faudra que les efforts consentis le soient dans un sens commun, coopératif, soumis à un même intérêt, à une discipline intercantionale et qu'ils émanent de collectivités jugées égales: cantons

de Genève, de Vaud, de Neuchâtel, Jura bernois, peut-être Valais, peut-être Fribourg, abstraction faite de toute évaluation quantitative. Le premier effort à faire est un sacrifice.

\*

Sacrifice personnel en faveur de la communauté. Je complète: nous avons trop de journaux régionaux.

Le phénomène s'explique doublement. Sans aller trop loin, on peut trouver dans notre propre histoire et dans la culture de notre individualisme helvétique les raisons de cette floraison. Y a-t-il, au monde, deux exemples de tant de Constitutions juxtaposées? Y a-t-il ailleurs mosaïque plus bigarrée de petits Etats déléguant leurs pouvoirs à une multitude d'autres Etats plus petits encore? Ce caractère spécifique du peuple suisse n'est pas sans répercussions sur le monde de l'instruction: à chaque canton son gouvernement, ses lois et sa structure scolaire. Mais au-dessus des particularités, n'y a-t-il pas une terre d'entente ou de nécessités où se donner fortement la main? Au-dessus des communes, districts, cantons et régions, n'y a-t-il pas une confédération d'intérêts, de pensées ou de mentalités?

Le deuxième argument qui milite en faveur de chacune de ces publications locales, c'est qu'il est, de loin, plus facile et plus expéditif, entre quelques collègues animés d'une même intention, où à l'intérieur d'une même région, voire d'un même canton, de s'entendre pour publier un journal, plutôt que d'attendre les décisions, toujours lentes à venir, souvent redoutables ou regrettables d'un congrès groupant toutes les tendances et toutes les nuances romandes. L'initiative privée passe avant la coopération étendue et par des chemins où celle-ci ne saurait pas s'aventurer. Elle est plus leste et plus mobile, mais elle n'est qu'un stade et la coopération en est un autre, d'un ordre plus élevé. L'initiative privée, si elle est le sel de la terre, je m'en voudrais de ne pas insister sur ce point essentiel, peut manquer d'ampleur et nous avons, chez nous, « besoin de grandeur ». Les créateurs peuvent aussi collaborer, toujours dans l'esprit de notre histoire, sans se subordonner les uns aux autres. C'est, d'ailleurs, leur seule chance de voir subsister leur œuvre, de lui éviter les tourments de l'asphyxie régionale. La mettre au service de tous afin que chacun puisse lui apporter le meilleur de lui-même.

\*

C'est ici que déjà le miracle s'accomplit et va éclater. Si j'ai donné, plus haut, le pas au jugement sévère du début, c'était peut-être dans ma nature, mais aussi pour mieux mettre en relief le travail qui s'accomplit:

Les représentants SPR (suivent les noms), ceux des « Feuilles documentaires » genevois et ceux des « Leçons pratiques » vaudoises, ont admis, en principe, la publication d'une partie pratique spéciale, romande, périodique, réservant des pages à toutes les régions romandes afin d'unir tous les efforts et de créer un seul *organe de documentation scolaire*.

\*

Nous nous acheminons vers la partie pratique, désir ardent de tous les instituteurs. Puisse sa marche lente arriver bientôt à son terme. Mais cet aboutissement ne serait pas établi dans sa perfection romande si nous,

\*) Note du Comité central de la SPJ. — *La Société Pédagogique Jurassienne est précisément le lien qui permet aux éducateurs jurassiens de rester en contact avec leurs collègues de Suisse romande, pour la sauvegarde de leur culture latine, en assurant de ce fait l'intégrité culturelle du Jura bernois.*

Jurassiens, n'y apportions pas un peu de notre race. Si nous voulons le droit de réclamer, plus sincèrement, si nous récrimons facilement, nous devons aussi exiger notre part de travail, de responsabilité, nous devons aussi apporter, témoigner, sacrifier. Si nos collègues vaudois et genevois envisagent de mettre sur l'autel leurs « Feuillets » et leurs « Leçons » auxquels, pour des motifs bien humains, ils tiennent comme à la prunelle de leurs yeux, ne trouverons-nous, de notre côté, rien à céder ? Dans ce même domaine, nous publions nos « Bulletins Pédagogiques ». Ne serait-il pas indiqué qu'ils aillent grossir le faisceau et rejoindre les intentions des hommes de bonne volonté ?

\*

Nous pourrions en parler, samedi prochain à La Neuveville. Je voulais vous mettre à cœur d'y penser, jusque là.

A. Perrot.

## Un coup d'œil d'ensemble sur la Suisse romande

IV.

(Fin)

L'école normale de Fribourg a été fermée de 1940 à 1944. L'ancienne semblait tout ignorer de l'éducation nouvelle, jusqu'à l'avènement en 1936 de Mgr. Eugène Dévaud. Celui-ci fit appel, pour la classe d'application (7 à 16 ans), à un jeune instituteur plein d'idées et plein d'allant, M. Alfred Sudan. Ce sont les souvenirs de cette époque qu'il a évoqués dans sa réponse à mon enquête.

Il y avait introduit le système de fiches selon M. R. Dottrens: rédaction de phrases et paragraphes (grand succès); vocabulaire selon lectures (succès); grammaire et orthographe (*id.*); développement et récupération (*id.*); lecture silencieuse (grand succès).

En outre:

Introduction des jeux pour les petits: lotos, dominos, jeux de lecture et vocabulaire (grand succès).

Introduction des travaux d'information selon Decroly adapté (succès).

Introduction des classes-promenades et classes en plein air (succès).

Essai de lecture globale (échec, du fait de l'arrivée de nouveaux élèves).

Introduction de l'écriture script (excellent).

M. Sudan s'est inspiré de Madame Montessori (matériel éducatif pour lire et calculer), du Dr Decroly (centres: le village, la veillée, la forêt), de M. R. Dottrens (fiches); de Van Reck et Bury (enseignement des sciences naturelles). Il a employé le travail par équipes pour les informations, les explorations et au cours des classes en plein air.

Beau programme ! Aussi bien Mgr. Dévaud m'écrivait-il, en parlant de M. Alfred Sudan: « A l'école d'application de Hauterive, il a très intelligemment appliqué les procédés actifs, decrolyens et autres; il s'est fabriqué tout un matériel avec beaucoup d'ingéniosité; il a travaillé avec ardeur, persévérance et réel succès. »

A la Tour-de-Trême, M. H. Maillard, instituteur d'une classe de garçons de 9 à 12 ans, a utilisé tous les modes de fiches recommandés par M. Rob. Dottrens, ceci depuis 1938, avec l'appui bienveillant des autorités. Bien d'autres instituteurs et institutrices se sont livrés à des essais intéressants. Mais aucun, à ma connaissance, n'a manifesté le courage et la persévérence de M<sup>me</sup> Marie Schmoutz à Romont. Et c'est pourquoi j'ai consacré ici même (« *L'Ecole Bernoise* », 1943—44, pp. 723 et 788) deux articles à ses essais novateurs. Je n'y reviendrai donc pas.

La situation, au Valais, est très différente de celle de Fribourg. Dans son livre, écrit avec un talent d'historien qui en rend la lecture très attachante, *L'Ecole primaire valaisanne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et son histoire de 1798 à 1830*<sup>1</sup>), l'abbé Louis Boucard, directeur de l'Ecole normale de Sion, décrit fort bien le caractère ombrageux du Valaisan, son attachement à la tradition strictement locale et à son autonomie communale. Il est volontiers rebelle à toute ingérence de Sion, pour ne point parler de celle de Berne. Il est pourtant accessible à deux grandes valeurs humaines fondamentales: la Vérité et l'Amour, au sens spirituel de ces mots, à condition qu'on les mette à sa portée. Sait-on que le Dr Odet, de Saint-Maurice, fut en 1805, un véritable précurseur de l'Ecole active ? Je l'ignorais. Je l'ai appris ici, p. 234. Et sait-on que le chanoine Berchtold fut, vers 1820, par delà toute religion formaliste et étiquetée, un saint qui cherchait à incarner en lui-même et dans la société la devise « Dieu est Amour » ? A la page 267 de son livre, l'abbé Boucard met en pleine lumière cette figure si belle et si noble, qui a joué un rôle de premier plan dans l'instruction publique du canton.

Mais l'abbé Boucard n'est pas seulement un auteur attachant, il est aussi, je l'ai dit, le directeur de l'Ecole normale de Sion et joue le rôle d'inspirateur de tous les jeunes instituteurs et institutrices du Valais. On peut, sans craindre de se tromper, comparer son attitude à celle de Mgr. Dévaud à Fribourg qu'il a d'ailleurs eu comme professeur et dont il s'inspire dans les principes essentiels qu'il met en œuvre.

Les jeunes maîtres, dans le canton du Valais, doivent faire deux ans de stage pratique durant lesquels ils étudient divers ouvrages proposés au sujet desquels ils présentent à l'Ecole normale des travaux écrits. Ces ouvrages sont fort bien choisis. Au livre de Mgr. Dévaud, *Lire - Parler - Rédiger* (étudié en 1939), a succédé, en 1940, une étude publiée en Belgique sur la connaissance détaillée du lieu natal — étude inspirée par la méthode Decroly —, pour aboutir, en 1942, à l'étude de *l'Enseignement individualisé* de Rob. Dottrens. Chaque ouvrage donne lieu non seulement à des rapports, à des impressions, mais bien souvent à des essais pratiques loyalement poursuivis et, dans quelques cas, définitivement adoptés. Ainsi, sans faire violence à la personnalité du maître, à ses capacités, à son libre choix, et en lui laissant la possibilité de se régler selon l'ambiance locale et la tolérance ou l'intolérance des habitants du pays: autorités et parents, la psychologie pénètre peu à peu, se glisse dans le milieu scolaire, s'y infuse pour le plus grand bien des générations futures. Violer les âmes et vouloir violenter leur évolution lente aboutit toujours à un échec ou, pis: à une réaction qui signifie régression !

Quelques citations de *L'Ecole primaire valaisanne* sont éloquentes. Ainsi (n° 4, 30 novembre 1939, pp. 99 et 100) la lecture du livre de Mgr. Dévaud suscite un désir général « de livres, de références, de brochures, de fiches, de dossiers pour la lecture personnelle de nos élèves ». L'ingéniosité de plusieurs maîtres pour y suppléer et créer eux-mêmes, peu à peu, des fiches docu-

<sup>1</sup>) St-Maurice, 1938.

mentaires, est émouvante. L'un d'eux écrit, à propos de lecture silencieuse dans un but documentaire: « Les élèves prirent goût à cette nouvelle méthode » — et il fallut, sur leur demande, établir cent-vingt enveloppes portant des titres divers pour y classer le produit de leurs recherches et de leurs trouvailles.

Autre détail: les lotos et dominos de lecture proposés par Mgr. Dévaud ont eu partout grand succès (*Ibid.*, pp. 101—102). Le même instituteur suggère la dramatisation qui met en jeu tant de fonctions: visualisation, compréhension, art de résumer, de voir l'essentiel d'une situation, imagination, expression orale ou écrite, voire même art, poésie, couleurs... (n° 6, 31 décembre 1939, pp. 166—167).

En 1940, débute, dans *L'Ecole primaire*, la série d'articles — avec citations des travaux de candidats — sur l'*Etude du milieu*, selon la brochure des Sœurs de Notre-Dame de Namur. Le sujet se trouvait préparé déjà en fin 1939 par un article montrant en détail comment un maître avait mené à bien avec ses élèves une monographie rurale (n° 6, pp. 167—170). Un des candidats en souligne très bien la signification et la valeur (n° 8, 31 janvier 1940, p. 229): « L'idéal consiste en ceci: des éléments quotidiens, des réalités que l'enfant côtoie chaque jour, tirer des conclusions appliquées à la vie morale et religieuse; de ce qui parle aux sens de l'enfant, tirer un langage pour le cœur et l'âme. »

Plusieurs maîtres ont établi un lien entre l'étude du lieu natal et *Lire - Parler - Rédiger* qu'ils avaient étudié l'année précédente. Précieuse confrontation où les réalisations excellentes de psychologie génétique de l'une et de l'autre étude se sont trouvées fondues (n° 10, 28 février 1941, p. 296).

Les commentaires sur la lecture de l'*Enseignement individualisé* — dont la série a commencé en 1942 (n° 8, 31 janvier, p. 237) — conduiraient à des répétitions. D'ailleurs, mon but se réduit à ceci: montrer que le Valais se réveille et signaler la méthode de travail introduite par l'abbé Boucard et dont j'ai dit à quel point elle me paraît excellente et efficace. Aussi bien est-ce une joie et un espoir de pouvoir lire dans *L'Ecole primaire* des déclarations comme celle-ci (n° 12, 31 mars 1941, p. 359):

Qu'il soit loisible, à l'enfant, « de rester enfant et de parcourir sans hâte les étapes de son évolution mentale comme les phases de sa croissance corporelle... Grâce à une lente maturation, le jeune esprit passe sans heurt et sans désenchantement de l'implicite à l'explicite, du symbolisme à la réalité non revêtue de la forme d'emprunt. » Et le même auteur de remarquer: « Le Maître de la vérité, lumière du monde, a agi de la sorte, même à l'égard des apôtres, ses témoins intimes. »

Ceci me rappelle ce mot d'une religieuse italienne, qui s'inspire du *poverello*, le petit pauvre, comme se nommait lui-même St-François d'Assise:

« Le plus grand maître, inspirateur de l'école active actuelle, fut le Maître par excellence: Jésus-Christ. Il a voulu que l'homme apprenne à s'unir à Dieu par sa propre volonté et cette action-là, la plus haute qui soit, est la seule activité au sens où l'entendait le Christ. »

En quoi, sans le savoir, elle paraphrasait cette définition de l'art qu'a donnée Kant:

« L'art est une finalité sans fin. »

## V.

Comme on l'a vu, le canton du Valais poursuit sa marche, d'un pas lent mais sûr, sur la voie de l'éducation nouvelle, sur celle de « l'Ecole active selon l'ordre chrétien », pour employer les termes de Mgr. Eugène Dévaud.

Aux côtés de l'abbé Boucard, nous voyons à l'œuvre une femme d'esprit et de cœur, la Sœur Marie-Albert, directrice de l'Ecole annexe de l'Orphelinat des Filles, à Sion (élèves de 6 à 14 ans). A Madame Montessori, elle emprunte la liberté du choix, du moment des activités et de leur durée; au Dr Decroly, les centres d'intérêt, l'éducation sociale avec formation d'équipes, l'organisation collective de la classe, la connaissance, hors de la classe, des métiers et services publics; à M. Dottrens, le système des fiches, essentiellement fiches de progression pour le programme minimum. En matière d'éducation morale, elle prend pour guides Mgr. Dévaud et « Saint Jean Bosco l'incomparable » — le Saint de prédilection également de M<sup>le</sup> Marie Schmoutz à Romont. « Il faut, dit l'éducatrice de Sion, que le maître aime ses enfants et qu'il ait le feu sacré de sa tâche: voir là le succès, même en face des échecs. »

Une institutrice laïque, M<sup>le</sup> Rey, qui a suivi durant un semestre l'Institut J. J. Rousseau et dirige à Saxon une classe mixte d'enfants de huit à neuf ans, utilise le matériel Montessori, tout en employant la méthode globale pour la lecture; elle s'attache à des centres d'intérêt et pratique, au sein de sa classe, l'éducation sociale. Elle semble n'être que peu ou point comprise par l'inspecteur et les parents.

Il en est tout autrement à Martigny où un instituteur, M. Denis Pupipe, dans une classe primaire supérieure (garçons de 13 et 14 ans) concentre, depuis quelque dix ans, les enseignements de la langue maternelle et du dessin autour de centres d'intérêt hebdomadaires; il illustre l'enseignement de la géographie de photos et de périodiques illustrés; il met ses élèves en contact avec les réalités en matière d'instruction civique; il n'oublie pas, dans l'étude des sciences, l'observation et le croquis et recourt au travail par équipes pour les exercices d'application d'arithmétique et de géométrie.

\*

Parlerai-je, dans « L'Ecole Bernoise », du Jura bernois? C'est un sujet délicat. J'ai pourtant à cœur de signaler que l'antique terre de l'Evêché de Bâle présente une série d'innovations très judicieuses réalisées par les écoles normales elles-mêmes. M. Virgile Moine, directeur de celle de jeunes gens à Porrentruy, a étudié de près les conceptions du Dr Decroly, tandis que M. Charles Junod, à celle de jeunes filles de Delémont, par ses études faites à l'Institut J. J. Rousseau, connaît bien ce qu'on appelle quelquefois l'*« Ecole genevoise de pédagogie »*. L'une des sources, certes, n'exclut pas l'autre; je dirai plutôt que leur conception originelle est unique et embrasse: Souci de suivre l'évolution naturelle de l'enfance en se conformant aux étapes qu'elle parcourt et souci d'adapter l'enfant à la réalité de la vie.

C'est ainsi que, pour m'en tenir aux réponses à mon enquête de 1941, M<sup>les</sup> Marie Hof et Henriette Keller utilisent, dans les classes d'application de l'Ecole nor-

male de Delémont, la méthode des centres d'intérêt, tout au moins dans les deux premières classes.

« Un sujet intéressant est traité chaque semaine sous forme d'entretiens et devient sujet d'observation, d'élocution, de rédaction, d'expression par le dessin, le chant. Sujets courants: le pain, l'eau, saisons, animaux, plantes, le ramoneur, les événements journaliers, etc.

Pour les différents sujets traités dans les entretiens, on établit des fiches: questions de grammaire ou de connaissances générales et particulières. On répond aux questions par écrit, d'abord au brouillon, et cela donne l'occasion de faire des exercices de grammaire parfaitement adaptés aux circonstances, ainsi que des répétitions des questions traitées. Le même rôle se trouve joué aussi par des jeux éducatifs. Enfin un grand nombre de branches se trouvent illustrées par le modelage ou des plans de situation figurés en relief sur la table à sable. »

Le beau rôle que jouent ainsi les deux écoles normales jurassiennes en formant leurs élèves à ces enseignements modernes, a pour effet que la plupart des jeunes maîtres font là-bas du Decroly sans le savoir. Ils ont peut-être oublié son nom, mais ils ont compris et pratiquent l'esprit de la méthode — chacun selon ses capacités propres, bien entendu — et c'est là, n'est-il pas vrai, l'essentiel. Ils ont sans doute pris connaissance aussi de l'œuvre de plusieurs autres grands psychologues contemporains: je lis leur nom dans la réponse du directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, alors que certains instituteurs me disent ne pas les connaître: ils ne s'en souviennent plus. Leurs professeurs ont assimilé, élaboré et exprimé la quintessence de l'œuvre savante des grands maîtres et les élèves n'ont retenu que l'utile — tandis que les noms, s'ils ont été prononcés devant eux, se sont évaporés. C'est ainsi que, pour eux, la tradition — celle qu'ils ont reçue à l'Ecole normale — se trouve être novatrice, par rapport à d'autres méthodes plus anciennes que ces jeunes maîtres n'ont pas connues.

Prenons un exemple. M. Adrien Perrot, à Grandval, a une classe de filles et de garçons de 11 à 15 ans, échelonnés sur cinq divisions (de la 5<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> années scolaires), en tout 22 élèves, sans parler d'une section de 6<sup>e</sup> année pour enfants déficients. En 1941, il m'écrit ceci:

« Nous cherchons à faire agir l'enfant dans tous les domaines, dans toutes les disciplines. Education sensorielle: objets, images, manipulations, concrétisation de l'enseignement ... Je cherche à faire de l'école une sorte de centrale où sont soupesés, discutés, résolus ou non les multiples problèmes de la vie, de l'existence. Je prépare, chez les élèves, je cultive plus les facultés d'observation, de jugement, de raisonnement, de persévérance, de prétention intelligente, que la mémoire. Je tiens compte du développement et des besoins physiques de l'enfant, aux différents âges. »

Les centres d'intérêt sont choisis dans l'actualité, la vie de l'enfant ou son entourage immédiat. Ils visaient d'abord uniquement l'apprentissage de la langue française; puis l'instituteur les a étendus au dessin, au chant, au calcul, aux sciences naturelles, à la géographie. Il individualise dans la mesure du possible. L'actualité sert à préparer les notions de ce qui est « constant: la philosophie de l'homme ». L'horaire des leçons, trop fragmenté — mais imposé — le bâtie dans ses désirs; il ne reste pas non plus assez de temps pour les travaux purement individuels. Il utilise toutefois le travail par équipes en classe, pour certaines études, enquêtes, recherches d'ordre historique, par exemple; dans la répartition des tâches internes: bibliothèque, matériel; hors de la classe: récupération (économie de guerre) et courses scolaires. L'absence de toute ressource dans les communes très pauvres — elles sont nombreuses — oblige à réduire au minimum tout ce qui concerne livres, outillage et matières premières ...

\*

Les exemples que j'ai présentés dans cette série d'articles prouvent que l'éducation nouvelle gagne du terrain, lentement mais sûrement, en Suisse romande. La lutte engagée contre le verbalisme et le faux individualisme enregistre des succès chaque jour plus marqués. Certes, il reste beaucoup à faire. Il serait illusoire de nous croire parvenus au but et de nous endormir sur nos lauriers. En ce qui concerne le bien de l'enfance, peut-on d'ailleurs parler d'un terme? Le progrès s'ouvre indéfiniment devant nous. Le tout est de nous y engager résolument.

Enseignement individualisé, fichiers de travail personnel, centres d'intérêt orientés vers l'étude du lieu natal: c'est dans ces directions-là que souffle le vent. Tout cela, c'est proprement l'Ecole active. Une Ecole active non pas figée et formelle, non pas anarchique ni tournée vers le seul travail manuel, mais expression, sans cesse renouvelée, de la science de l'enfant. A la base: psychologie génétique. Au sommet, éducation qui relie l'homme futur non seulement à sa patrie, mais à l'humanité; non seulement à son prochain, mais à Dieu.

Tradition antique de notre pays romand, idéal qui caractérise notre terre natale, but qui doit nous permettre de jouer à l'avenir, dans le monde, le rôle auquel le passé nous a préparés. Soyons prêts et dignes de la mission qui nous est confiée. *Ad. Ferrière.*

## Regards en arrière: Luttes et préoccupations de régents au siècle passé

### 1849—1870

#### I.

Le 12 mai 1849, les régents du district de Courtelary se réunissaient en assemblée pour organiser le synode du cercle du Vallon, ancêtre de notre section. Ils déclinaient que l'assemblée de cercle de ce district ne formerait qu'une seule conférence.

Le 26 mai, ils élaboraient un règlement adopté le 16 juin et dont nous extrayons les points suivants:

La conférence se réunit quatre fois par an: l'avant-dernier samedi de mars, juin, septembre et décembre. A chaque conférence, des rapporteurs sont chargés de présenter des travaux concernant l'enseignement et l'éducation. La conférence se termine par l'exécution des chants proposés lors de la précédente séance et qui sont choisis dans « *L'Ami du chant*. »

En parcourant les procès-verbaux de l'époque, c'est l'histoire de notre association, celle de l'école, ce sont les questions pédagogiques, les soucis matériels et moraux de nos prédécesseurs que nous apprenons à connaître.

*Le régent homme d'église.* Ce qui caractérise les discussions, les travaux des rapporteurs, les exigences des autorités, c'est l'importance que l'on accorde vers 1850 à la formation religieuse de l'instituteur et au zèle qu'il mettra à enseigner les vérités chrétiennes. On vit sous l'influence directe de l'église. Presque tous les instituteurs assument des fonctions au temple chaque dimanche et dans plusieurs localités, d'aucuns se chargent aussi, durant l'hiver, de l'instruction des catéchumènes.

En 1854, par exemple, on s'accorde à admettre que les qualités primordiales du régent seront les démons-

trations d'une conduite irréprochable et la profession de convictions religieuses. Entre autres, il ferait bien de consacrer les soirées du dimanche à l'éducation des jeunes gens qui ont fait leur première communion.

A côté de l'exemple, on attribue une action d'importance à la prière: « Le régent doit ouvrir chaque école par une fervente prière et montrer son sentiment moral par sa conduite, ses actions. »

On va plus loin et, en 1856, l'assemblée arrête qu'à l'avenir toutes les conférences s'ouvriront par une prière de circonstance faite par le président, ce dont ce dernier s'acquitte, la séance suivante, « avec beaucoup d'onction. »

*Soucis financiers.* A côté de ces nobles aspirations, des préoccupations d'ordre matériel apparaissent. Il faut que l'instituteur lutte pour améliorer sa situation pécuniaire.

En 1851, lors de la discussion du projet de la loi scolaire, l'assemblée demande d'ajouter au traitement fixé: un logement, le bois d'affouage et un jardin.

On aimerait aussi que, par un article, le régent soit exempt des contributions et des charges communales.

En 1858, à la suite de l'examen du projet sur la « position économique des régents », envoyé par la Direction de l'Education, l'assemblée propose que l'on y ajoute: « Une taxe de 20 fr. sera prélevée sur chaque bourgeois nouvellement admis à jouir de ses droits communaux. Cette taxe sera versée par le nouveau bourgeois dans le fonds d'école de sa commune », fonds destiné au salaire du maître.

*Réélection périodique.* Déjà en 1851, lors du projet de loi scolaire, ce procédé est combattu: « Si au bout de quatre ans de consciencieux service, le régent n'est pas réélu, il se trouvera dans un cruel embarras, car il n'est ni avocat, ni médecin, ni notaire, etc. Il sait peut-être labourer, mais il n'a ni terres, ni instruments et n'a pu économiser pour s'en procurer. »

Les réélections périodiques devraient donc être écartées ou confiées à une autorité capable d'apprécier les qualités et les mérites du régent.

Plus tard, en 1870, à la suite des décisions du Grand Conseil, les discussions se raniment. Et voici les paroles du receveur de district qui, pour sa part, se montre favorable à la cause des instituteurs: « Le régent perdra toute son indépendance lorsque sa nomination dépendra des citoyens d'une commune et il ne faut pas se faire d'illusions: en général, les régents ne sont pas aimés; on les tolère, on les flatte même pendant qu'on a des enfants à envoyer dans leurs classes; mais vienne l'occasion de déverser sa bile contre eux, on ne la manque pas. »

Un moment il est question de prendre l'initiative de faire une pétition à adresser au Grand Conseil pour demander l'abolition de l'article 46 concernant la nomination périodique. Mais l'assemblée se rend compte que le moment est mal choisi, à la veille des élections du Grand Conseil, ce dernier s'efforçant avant tout de se rendre populaire. Finalement, on se borne à proposer

l'adjonction: « Une place ne sera mise au concours que si, six mois avant l'expiration du contrat, la majorité des votants d'une commune le demande. »

*Le régent et le service militaire.* 1868, le comité du synode cantonal pose aux synodes de cercles la question: « Les instituteurs doivent-ils être soumis au service militaire actif et, en cas d'affirmation, quel est le mode d'exécution le plus convenable? »

Un rapporteur dit que les médecins sont soldats, que les pasteurs peuvent être appelés comme aumôniers et il conclut que les régents ne sont pas des enfants bâtards, mais qu'eux aussi veulent et doivent rendre à la patrie le service qui lui est dû, qu'ils doivent donner l'exemple du dévouement à la chose commune. L'exception du service militaire est une des raisons pour lesquelles certains régents choisissent la vocation d'instituteurs. C'est alors lâcheté et mauvais vouloir; et la patrie ne doit pas confier l'éducation des générations futures à des hommes disposés à l'abandonner, à la trahir.

Mode d'exécution: les régents doivent apprendre l'art militaire pendant leurs années d'étude et passer leur examen de cet art comme de tous les autres.

Le pasteur Rollier pense que le service militaire offrirait, s'il devenait obligatoire pour les régents, de très grands inconvénients pour ces derniers et pour l'école. Les traitements des régents d'abord ne sont pas suffisants pour leur permettre de pareils sacrifices. Leur santé, le plus souvent, souffrirait de la vie de caserne et de camps. Pour l'école même, ce serait une grande déroute. Mais le régent doit pouvoir choisir.

Une autre voix parle du vent de militarisme épouvantable qui souffle sur l'Europe et sur l'Amérique — deux ans avant 1870 —. Un homme n'est grand, aujourd'hui, que quand il réussit à inventer une arme plus meurtrière que celles qui existent déjà. Il est à craindre que l'odeur de la poudre ne nous enivre et que le mauvais souffle de guerre ne gagne aussi les régents et, partant, tout notre pays.

Ce collègue veut bien admettre que les régents dans les casernes et dans les camps étendraient le cercle de leurs connaissances, formeraient leur caractère, exerceeraient une bonne influence; mais qui est-ce qui peut donner la garantie que l'exemple et l'entraînement de la vie de caserne ne leur fassent faire aussi de mauvaises chutes. L'instituteur est un homme de paix; en faire un soldat est le faire sortir de sa vocation. Les enfants s'amuseraient bien à voir leur régent en habits militaires et faisant l'exercice.

Selon un autre, les régents devraient former un corps à part comme les cadets.

A la votation, la majorité sa prononce par 7 voix contre la mobilisation des régents, alors que 5 voix s'y montrent favorables. (A suivre) *A. Claude.*

PS. Le livre des procès-verbaux de 1870 à 1886 ne se trouve pas dans les archives de la section. Est-il resté en souffrance auprès d'un ancien président ou secrétaire? Quelqu'un pourrait-il nous fournir des renseignements à ce sujet? Merci d'avance. *A. C.*

## Dans les sections

**Section de Porrentruy.** Par suite de la mobilisation et des événements, l'activité de la section a été fort restreinte ces derniers temps.

Le nouveau comité entrera incessamment en fonction et pourra dès lors, préparer un synode d'été qui pourrait se tenir en septembre dans un village d'Ajoie.

A bientôt, donc!

*L'ancien Comité.*

**Section de Courtelary.** *Nouveau comité.* Samedi 5 août, le comité de section s'est réuni à La Heutte pour prendre congé de deux de ses membres dont le mandat arrivait à échéance et pour former le nouveau comité qui doit diriger notre section durant la période 1944/46.

M. Albert Ritter (Cortébert) président sortant de charge, transmit ses pouvoirs à son successeur M. Herbert Landry (La Heutte), tandis que M. Paul Erismann (Courtelary) remettait la caisse à M. Marcel Girardin (Orvin). Ce fut l'occasion d'un échange de paroles cordiales et de vœux. Puis M. Laurent Boillat (Tramelan) fut appelé à la vice-présidence tandis que M. Jean-Pierre Bourquin (Tramelan) acceptait le poste de secrétaire et que M. Henri Devain (Plagne) devenait membre adjoint.

Enfin, selon la coutume — honnête et sage coutume! eût dit Villon — la séance se termina par un petit souper aussi savoureux que joyeux.

H. D.

**Section de Delémont.** *Communication aux membres.* Dans sa séance du 10 août, le Comité de la section s'est constitué comme suit, pour la période 1944/46: Président: M. Ernest Beuchat, Courfaivre; secrétaire: Mademoiselle Marguerite Broquet, Delémont; caissier: M. Joseph Piegaï, Delémont.

Le Comité a prié M. V. Rieder, directeur, Delémont, de le représenter officiellement aux manifestations de Neuveville. Il se permet de recommander aux membres de la section d'assister aussi nombreux que possible au Congrès jurassien. Les collègues recevront prochainement, par circulaire, une communication de la part du Comité.

*Le Comité.*

## Bibliographie

**M. Schenker et O. Hassler, Lesebuch zur Einführung in die deutsche Literatur.** Un volume in-8° cartonné plein papier. 3<sup>e</sup> édition. Librairie Payot, Lausanne. Fr. 4. 50.

Cet ouvrage bien connu et apprécié paraît aujourd'hui entièrement renouvelé et mis au point. Avec son complément: *Einführung in die deutsche Literatur*, il initie les élèves des établissements secondaires à l'étude des principaux auteurs de la littérature allemande. Les grands écrivains suisses: Haller, Gotthelf, Keller, Meyer et Spitteler y figurent toujours en bon rang parmi les poètes classiques et modernes. Un appendice contient des textes plus faciles d'auteurs suisses contemporains tels que Widmann, Isabelle Kaiser, Bosshardt, Federer, Lienert, Huggenberger, Reinhart, Steffen, Tavel, dont quelques-uns sont présentés pour la première fois à la jeunesse romande. C'est dire que cette anthologie, tout en donnant un aperçu général de la littérature allemande, met aussi l'accent sur l'esprit particulier de notre culture alémanique. Il contribue ainsi à une éducation nationale fondée sur la connaissance des richesses spirituelles de notre pays.

**C. A. W. Guggisberg, Mammifères.** Reptiles et Batraciens de la Suisse. Petits atlas du naturaliste suisse. Un volume in-16° demi-toile, avec 16 planches en couleurs. Librairie Payot, Lausanne. Fr. 3. 80.

Les manifestations de la vie animale intéressent aujourd'hui de plus en plus de monde. Mais ceux qui, au cours de leurs promenades et de leurs randonnées, ont l'occasion d'en surprendre l'une ou l'autre sont en général privés d'un petit guide facilement transportable qui leur donne les indications nécessaires pour vérifier leurs observations. C'est pour com-

bler cette lacune que vient de se créer la Collection des « Petits atlas du naturaliste suisse » dont le premier consacré à l'étude des Mammifères, Reptiles et Batraciens est sorti de presse. On trouvera là en 64 pages, une abondante matière. L'auteur introduit son ouvrage par une étude des animaux de ces trois groupes qu'on a des chances de rencontrer chez nous, décrivant leur anatomie, leurs caractères, leurs mœurs et leur habitat, étude qu'il fait suivre de 73 courtes monographies correspondant aux illustrations en couleurs et notant, sous une forme ramassée, l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour déterminer telle ou telle espèce. Seize planches d'illustrations en couleurs des plus suggestives facilitent le chercheur dans sa tâche, car l'artiste s'est efforcé de saisir l'animal dans son attitude caractéristique. Ce petit volume et ceux qui paraîtront ensuite trouveront place dans mainte bibliothèque; mais ils n'y resteront pas toujours, car leur format (15/11cm) permet de les emporter avec soi et de les consulter sur place en parcourant champs et bois. C'est dire les services qu'ils rendront aux fervents de la nature, jeunes et vieux, maîtres et élèves, aux spécialistes eux-mêmes. L'atlas des Mammifères, Reptiles et Batraciens amorce une ravissante collection qui renfermera des ouvrages traitant de la même manière, des Oiseaux, des Papillons, de la pêche et des Poissons, de la nature en montagne, de l'orientation à la boussole, etc., tous solidement documentés mais accessibles à chacun. Cette initiative correspondait à un besoin. Nul doute que ces atlas ne trouvent le meilleur accueil et ne deviennent les compagnons indispensables du large public auquel ils sont destinés.

**Hans Zollinger, Aux aguets des oiseaux et autres animaux.**

Traduction de Ed. Altherr. Un volume in-8° broché, avec 53 photographies. Librairie Payot, Lausanne. Fr. 5.

Pendant des années, l'ornithologue zurichois H. Zollinger a parcouru sa région, solitaire, armé seulement d'un appareil photographique, de jumelles et... de beaucoup de patience! Pénétrant peu à peu dans l'intimité des hôtes des forêts, des landes et des marais, il a réussi à leur arracher quelques-uns de leurs secrets. Il a rapporté de ces randonnées une multitude d'observations précieuses. Tout en se vouant surtout à ses amis préférés, mésanges, gobe-mouches, pouillots, grimpeaux, hérons, hiboux, huppes, il n'a pas négligé les rencontres occasionnelles avec le loir, le renard, le blaireau ou le chevreuil. Ornithologue éprouvé, photographe hors-ligne, et, ce qui ne gâte rien, excellent narrateur, Zollinger a publié le résultat de ses expéditions en un style alerte et familier, sous le titre « Auf der Lauer ». Le traducteur, conquis dès l'abord par ces récits, a voulu faire connaître cet ouvrage en Suisse romande également où les publications de ce genre sont trop peu nombreuses. Ce faisant, il a pensé en premier lieu aux élèves des écoles, aux éclaireurs, au corps enseignant et aux amis de la nature en général. Puisse la version française avoir en terre romande autant de succès qu'en a eu l'ouvrage original en Suisse allemande.

**« La Lyre enfantine ».** Imprimerie Vve Chavanne, Delémont.

La Commission des Moyens d'enseignement recommande au Corps enseignant la plaquette de vers de Monsieur l'abbé Boullat « La Lyre enfantine ». Ces charmants petits poèmes plairont aux petits comme aux grands car l'inspiration en est habile et imprégnée d'un souffle chrétien. Ecrites pour les enfants, ces poésies bien rythmées, à la rime toujours riche, apporteront de la joie dans nos écoles. Ajoutons que le poète est l'auteur de délicates œuvrettes consacrées à la fête de Noël et réunies sous le titre « Les cloches de Noël » parues aux « Editions jurassiennes » Porrentruy.

**Anlässlich der Sommerschulreise ein gutes Mittagessen, Zvieri oder Nachtessen, dann**

128

**Restaurant Volkshaus, Biel**

**E. Maurer-Stump, Marcel, gosse de France.** Histoire d'un petit Français accueilli en Suisse. Adaptation française par Juliette Bohy. Un volume sous couverture illustrée en couleurs et sept dessins dans le texte. Editions Spes, Lausanne. Fr. 4.

Ce livre est le « pendant » de « *Marie-Louise* », le beau film suisse qui a fait salle comble dans nos cinémas. Marcel est le frère spirituel de la petite Française si émouvante à l'écran, et son histoire est toute pareille : habitant les régions bombardées dès le commencement de la guerre, il a dû fuir avec ses parents devant l'invasion, puis il est rentré avec eux dans leur village dévasté où il ne retrouve de vivant que son pauvre chat. Comme tant d'autres, il a connu toutes les horreurs et les privations. Il est malade sans possibilité de se faire soigner comme il faudrait. Enfin une chance : il peut se joindre à un convoi qui vient en Suisse sous l'égide de la Croix-Rouge. De braves Zurichois l'accueillent et l'entourent de soins et d'affection. Les six mois qu'il passe avec eux sont pour lui un enchantement, y compris un séjour dans les montagnes des Grisons. Mais hélas, tout a une fin, même le rêve le plus beau... Marcel doit reprendre le chemin de sa patrie mutilée, mais il a retrouvé sa santé et il emporte le souvenir des mille bon-

heurs éprouvés dans « la belle Suisse ». Il n'oubliera jamais les jeunes camarades, garçons et filles, qu'il a rencontrés dans ce pays où il a appris à dire : « Gruezi, danke, ich bin ein kleiner Französ... ». Ce récit captivant évoque donc un des plus douloureux épisodes de la plus cruelle des guerres et l'effort humanitaire de notre pays miraculeusement épargné, effort que nous devons poursuivre sans lassitude pour arracher à la misère et à la mort tant d'innocents. Tous les enfants suisses doivent lire cela pour connaître et comprendre leur chance, leur « grande chance »... Un beau livre de vacances ou pour plus tard un beau livre d'étranges.

**Daniel Buscarlet, Terre de Dieu.** Un volume in-16. Editions Delachaux & Niestlé S. A., Neuchâtel. Broché fr. 3.50; relié fr. 6.

Par cet ouvrage l'auteur cherche à aider le lecteur à trouver, sur cette terre dont les hommes se croient les maîtres, la présence de Dieu ; car, dit-il, c'est ici, malgré les apparences, « Terre de Dieu ». Autour de cette affirmation, M. Buscarlet a groupé seize prédications faites à la cathédrale de St-Pierre à Genève, et souvent confiées aux ondes émises par Radio Suisse romande.

## Sammelt Mutterkorn!

(Roggenbrand, Wolfszähne)

Wir zahlen für getrocknetes, erlesenes Mutterkorn, Schweizer Ernte 1944, franko hier, **Fr. 15. – bis 16. – per kg netto. Barzahlung.**  
Künstlich gezüchtetes kaufen wir nicht.

Keller & Co., Chemische und Seifenfabrik, Konolfingen

## Les annonces de „L'Ecole Bernoise“

méritent votre entière confiance

### Teppiche

Bettvorlagen, Milieux, Tischdecken, Läufer, Wolldecken, Türvorlagen

### Linoleum, Korkparkett

zum Belegen ganzer Zimmer

### Orient - Teppiche

beziehen Sie vorteilhaft im ersten Spezial-Geschäft

# Meyer-Müller

& Co. A. & Bern

Bubenbergplatz 10

145

## Flüchtlinge leiden Not -



### hilf auch Du!

Schweiz. Sammlung für die Flüchtlingshilfe 1944

Postcheck : Bern III 16741

230

## MEER-MÖBEL

Zeigen wir in unserer neuen Ausstellung in

### • HUTTWIL •

Verlangen Sie unsere Prospekte



# Herr Lehrer!

Für Ihren Bedarf – Ihrer Familie, Freunden und Bekannten empfehlen sich die nachverzeichneten Ortsgeschäfte:

## BERN

**Möbel-Beyeler**, Murtenstrasse 32–34  
empfiehlt sich  
zur Lieferung ganzer Aussteuern und Einzelmöbel  
Eintausch alter Möbel

**E. Bracher**, Blumengeschäft Thunstrasse 16 Tel. 2 45 26  
Moserstrasse - Schläflistrasse 2 Tel. 3 23 68  
Gärtnerei und Bureau, Turnweg 7 Tel. 2 19 11  
Geschmackvolle Kränze, Schnittblumen, Pflanzen in gross. Ausw.

### Baumgartner & Co.

Werkstätten für Möbel und Innenausbau  
Mattenhofstrasse 42  
Telephon 2 32 12 Gegründet 1880

Lassen Sie sich die gediegenen Photos und Zeichnungen der von uns ausgeführten Arbeiten zeigen  
Wir beraten Sie gut



## Färberei Fortmann

**J. Homberger**, Blumengeschäft Tempo, Länggässstrasse 32, Telephon 3 36 86

**K. v. Hoven**, Kramgasse 45, Tel. 2 41 51  
Sezialgeschäft  
für Reiseartikel und Lederwaren

**Herbert Lang & Cie.**, Buchhandlung  
Münzgraben/Ecke Amthausgasse

**R. Mühlstein**, Cigarrenspezialgeschäft  
Bahnhofplatz 11 (Schweizerhoflaube)

**Müller**, Uhren und Schmuck, Länggässstrasse 32 a

**E. Schwander-Weber**, Mercerie - Bonneterie  
Moserstrasse 15 5% Rabattmarken  
Mit spezieller Empfehlung für die Lehrerschaft

**F. Schweingruber**, Mechaniker, Hopfenweg 40  
Telephon 5 22 16  
Velos . Radios . Ersatzteile . Reparaturen

**L. Zbinden-Hess**, Antiquariat und Kunsthändlung  
Bogenschützenstrasse 3. Telephon 2 82 03

## BELP

Albert Schmid, Bäckerei, Tel. 7 32 45

## BIEL

**Die Bäcker der Schweiz**  
Edition Debrot, Bahnhofstrasse 9 . Telephon 2 60 02

**Librairie C. Kampmann**, Buchhandlung  
Bahnhofstrasse 32, rue de la Gare

**Alex. Müller**, Papeterie, Bahnhofstrasse 19

**Spörri-Optik**, Photo-Kino-Projektion, Nidaugasse 70

## BURGDORF

**W. Bürgi**, Möbel, Polstermöbel, Vorhänge, Teppiche

**J. Henzi**, Mercerie - Bonneterie,  
Obere Kirchbergstrasse 44, beim Bahnhof

**Optiker Hofer**, Fachgeschäft für Brillenoptik

**A. Pauli**, elektrische Unternehmungen, Tel. 3 60



Die leistungsfähige  
Tuchhandlung

**O. Widmer-Wehrli**, Herrenmode, Schmiedengasse 16

**W. Zumstein**, Kronenplatz, Lederwaren und Reiseartikel

## HERZOGENBUCHSEE

**E. Flückiger**, Gärtnerie, Blumen und Kränze  
Telephon 6 81 44

**Ernst Grüttner**, Drogerie



KONFEKTION  
TUCHWAREN  
BERNER TRACHTEN

**H. Koller**, Schneidermeister, Tel. 6 83 23

**Fr. Steiner**, Spenglerei und Haushaltartikel

## INTERLAKEN

**P. Abegglen**, Eisenwaren, Haushaltartikel, Tel. 41



Telephon 8 86

**Chr. Bolt**, Feinbäckerei - Konditorei, Niesenstr. 4  
Telephon 3 68

**Fr. Götz**, Messerschmiede, mech. Werkstätte, Velos,  
Schreibmaschinen-Reparaturen

**von Gunten**, Blumengeschäft, Samenhandlung  
Höheweg . Telephon 1 13

## Paul Herzog, Konfektion

Bahnhofstrasse

**Jos. Jametti**, Tel. 2 87, Früchte, Gemüse, Konserven

**Oberländer Schuhwarenhalle**, L. Mühlmann  
Marktgasse . Telephon 5 84

**A. Oehrli**, Radio, Musikinstrumente

**Siegwart & Petersen**, Radiofachgeschäft

**Stump & Co.**, Optik, Photo, Kino und Projektion

## Stump & Co.

Buchhandlung und Papeterie

## LANGNAU

**Hans Fankhauser & Co.**, Bau- u. Möbelschreinerei

**Musik-Friedli**, Bädgässli, Blockflöten, Saiten

**Karl Mosimann**, Kolonialwaren

**Fritz Zaugg**, Metzgerei, Hotel Emmenthal

# Herr Lehrer!

Für Ihren Bedarf – Ihrer Familie, Freunden und Bekannten empfehlen sich die nachverzeichneten Ortsgeschäfte:

## LANGENTHAL

Fiechter, Vorhänge und Teppiche

RADIO-GREINER, Tel. 6 07 17

Optiker Hofmann, Farbgasse

Max Kurt, Textilwaren, Mittelstrasse 1

E. Lüthi, Damen- u. Herrenschneiderei, Tel. 6 03 56

H. Müller, Drogerie mit Filiale in Aarwangen

Wwe. Roth, Fachgeschäft für feine Lederwaren

M. Steffen, Papeterie und Buchhandlung

A. Ulrich-Hediger, Schuhhaus b. Turm

W. Zulauf, Messerschmied

## STEFFISBURG

Otto Kämpf, elektrische Anlagen

Apotheke und Drogerie W. Schori

Farben, Lacke, Schädlingsbekämpfungsmittel  
Parfumerie, Sanitätsgeschäft

## Daheim

Alkoholfreies Restaurant Zeughausgasse

Bern

Vorzügliche Mahlzeiten zu bescheidenen Preisen

Konferenzsaal und Sitzungszimmer

## THUN

H. Brand, Lebensmittel und Liköre, Bälliz 56

Schuhhaus Drei Eidgenossen

Ecke Bälliz-Freienhofgasse

Werner Fankhauser, Qualitätsstoffe, Hauptgasse

Ed. Fierz-Schäfer, Ob. Hauptgasse 52, Tel. 2 31 28  
Radio-Reparaturen prompt und gewissenhaft

## Färberei fortmann

E. Gutherz-Herzog, Bälliz 49, Tel. 2 28 62

Haus Vier Jahreszeiten . Damen- und Mädelchenkonfektion  
Damen-, Herren- und Kinder-Unterkleider  
Bonneterie, Taschentücher, Bébétartikel usw.

E. Hirsch, handgemachte Rahmen, Bälliz 53

Cigarrengeschäft Kauth, Maulbeerplatz

W. Krebser & Co., Thun

A. Schneider, Buchhandlung und Papeterie  
Hauptgasse 60, Telephon 2 21 00

Paul Schürch, Herrenmode, Freienhof

Hans Stucki

Ecke Freienhofgasse-Oberbälliz 75  
Buchbinderei . Einrahmungen

Optiker P. Volz-Siegfried

Brillen, Feldstecher, Reisszeuge, geod. Instrumente  
Photo, Kino, Projektion  
Abteilung Sanitätsgeschäft, Parfümerien u. Toilettenartikel

## Bernischer Zentralkurs für Süßmostherstellung

Freitag und Samstag den 1. und 2. September 1944  
auf der Landwirtschaftlichen Schule Rütti-Zolli-  
kofen bei Bern.

Das Kursprogramm versendet und Anmeldungen nimmt entgegen:  
Ernst Lüthi, Lehrer, und Kantonale Süßmostberatungs-  
stelle Rohrbach b. Huttwil.

228

## Die zeitgemäßen schweizerischen Lehrmittel für Anthropologie

Bearbeitet von Hs. Heer, Reallehrer

Naturkundliches Skizzenheft

„Unser Körper“

mit erläuterndem Textheft.

40 Seiten mit Umschlag, 73 Kon-  
tourzeichnungen zum Ausfüllen mit  
Farbstiften, 22 linierte Seiten für  
Anmerkungen. Das Heft ermög-  
licht rationelles Schaffen und  
große Zeitersparnis im Unterricht  
über den menschlichen Körper.

Bezugspreise: per Stück

1—5 Fr. 1.20

6—10 " 1.10

11—20 " 1.—

21—30 " .95

31 u. mehr " .90

Probeheft gratis.



Textband

„Unser Körper“

Ein Buch

vom Bau des menschlichen Körpers  
und von der Arbeit seiner Organe

Das Buch enthält unter Berücksichtigung der neuesten  
Forschungsergebnisse all den Stoff über den Bau und  
die Arbeit der menschlichen Organe, der von der heran-  
wachsenden Jugend erfaßt werden kann.

Lehrer-Ausgabe mit 20 farbigen Tafeln und  
vielen Federzeichnungen Preis Fr. 8.—

Schüler-Ausgabe mit 19 schwarzen und 1  
farbigen Tafel und vielen Federzeichnungen  
Preis Fr. 5.—

Augustin-Verlag Thayngen-Schaffhausen

**Schwaller**  
MOBEL Möbelfabrik Worb  
E. Schwaller AG., Tel. 7 23 56

Bauernstuben in echtem alten Stil  
und edlem Holz sind nicht nur für  
Liebhaber, sie sind so gut Ihr Stolz

5

*Sie hat noch Glück gehabt!*

Die allerletzten Kirschen hat sie noch aufstreichen können. Und bei der Seva - wird sie da auch zur rechten Zeit kommen? Noch ist es nicht zu spät, der Los-Vorrat schwindet aber jetzt schnell. Kunststück! In 2 Wochen, am 2. September ist schon wieder Ziehung:

22369 Treffer im Werte von Fr. 530 000. - Haupttreffer: Fr. 50 000, 20 000, 2 x 10 000, 5 x 5 000 etc. etc... In jeder 10-Los-Serie befindet sich mindestens 1 Treffer und 9 übrige Chancen!

1 Los Fr. 5.- plus 40 Rappen für Porto auf Postcheckkonto III 10026. Adresse: Seva-Lotterie, Marktgasse 28, Bern.

**Ziehung:  
schon 2. September!**

**SEVA 34**